

# **TABLE DES MATIERES**

<b>I. PREAMBULE.....</b>	<b>5</b>
<b>II. SERVICE SOCIAL GÉNÉRAL - SERVICE DE MÉDIATION DE DETTES ET PRÉVENTION ÉNERGIE .....</b>	<b>7</b>
1. DIS (DROIT À L'INTÉGRATION SOCIALE) .....	7
2. DIS PAR LA MISE À L'EMPLOI ARTICLE 60. – STATISTIQUES ET IMPACT FINANCIER. ....	8
3. AIDES FINANCIÈRES.....	8
4. UTILISATION DE NOTRE DROIT DE TIRAGE AUPRÈS DU FONDS SOCIAL DE L'EAU (FSE) .....	8
5. INTERVENTIONS DANS LES FRAIS PHARMACEUTIQUES (CHAQUE MOIS).....	9
6. PRIMES D'INSTALLATION (FINANCÉES À 100% PAR LE FÉDÉRAL) .....	9
7. GARANTIES LOCATIVES .....	9
8. AVANCES POUR LOYER .....	9
9. AIDES EN CHAUFFAGE (500 LITRES DE MAZOUT, CORDES DE BOIS OU PALETTES DE PELLETS .....	10
10. FONDS MAZOUT (ALLOCATIONS REMBOURSÉES PAR LE FÉDÉRAL : LE SERVICE SOCIAL ET CAS = INTERMÉDIAIRES).....	10
11. RÉQUISITOIRES MÉDICO-PHARMACEUTIQUES. (HORS DEMANDEURS D'ASILE) .....	11
12. PRISE EN CHARGE DE FACTURES D'ÉLECTRICITÉ.....	12
A. <i>Fonds électricité</i> :.....	12
B. <i>Commissions locales pour l'énergie (C.L.E.) (composée de la Présidente du CPAS, un agent d'ORES et l'assistant social titulaire):</i> .....	12
C. <i>Fonds MEBAR (demandes introduites par le service énergie à la RW):</i> .....	12
13. INTERVENTIONS POUR L'ÉPANOUISSEMENT SOCIO-CULTUREL ET LA PAUVRETÉ INFANTILE (CFR INFRA POUR DÉTAILS SUR CE POINT). 13	
14. MÉDIATIONS DE DETTES ET GESTIONS BUDGÉTAIRES. ....	13
15. AUTRES MISSIONS « COLLECTIVES » REMPLIES PAR LE SERVICE MÉDIATION DE DETTES ET PRÉVENTION ÉNERGIE: .....	13
A. « <i>Repair-café</i> ».....	13
B. <i>PAPE 2017-2018 : (Plan d'action prévention énergie)</i> .....	14
16. AIDE ALIMENTAIRE .....	14
17. DEMANDES D'AVOCAT PRODEO : (SERVICE SOCIAL COMMUNAL) .....	14
<b>III. L'INSERTION PROFESSIONNELLE - CLUSTER « LE COUP DE POUCE » .....</b>	<b>15</b>
1. 1. SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES. ....	15
A. <i>Généralités</i> :.....	15
B. <i>L'insertion sociale</i> .....	16
C. <i>L'intégration des personnes d'origine étrangère</i> .....	18
D. <i>Accompagnement socio-professionnel</i> .....	19
E. <i>Mises à l'emploi</i> .....	20
2. PARTENARIATS / PROJETS.....	22
A. <i>Convention cadre</i> :.....	22
B. <i>Dispositif de Concertation et d'appui aux centres Régionaux d'Intégration</i> : .....	23
C. <i>Partenariat MIRELUX (hors convention cadre)</i> : .....	23
D. <i>Régie de Quartier à Vielsalm</i> : .....	23
E. <i>PEEPI (protocole d'élaboration et d'évaluation des parcours d'insertion):</i> .....	23
3. BILAN FINANCIER 2017.....	24
<b>IV. LES SERVICES AUX PERSONNES ÂGÉES ET/OU HANDICAPÉES .....</b>	<b>26</b>
1. AIDE À LA MOBILITÉ.....	26
A. <i>Solidarité houffaloise</i> .....	26
B. <i>Aide au transport pour personnes à mobilité réduite</i> .....	26
2. SAMARITEL - TÉLÉVIGILANCE .....	27
3. SERVICES D'AIDES FAMILIALES, DE GARDE- MALADES À DOMICILE ET INFIRMIER(E)S À DOMICILE .....	27
A. <i>Service d'aides-familiales</i> .....	27
B. <i>Service de Gardes à domicile</i> .....	28

C. Service de Soins à domicile .....	28
4. ALLOCATIONS POUR PERSONNES HANDICAPÉES (SERVICE SOCIAL COMMUNAL) .....	28
5. SERVICE PENSIONS (SERVICE SOCIAL COMMUNAL).....	29
6. EXONÉRATION ABONNEMENT À LA TÉLÉDISTRIBUTION : .....	29
7. SERVICE DE REPAS À DOMICILE .....	30
A. Bilan financier 2017. ....	30
B. Statistiques. ....	32
<b>V. ACTIONS EN FAVEUR DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA JEUNESSE DEFAVORISEE.....</b>	<b>34</b>
1. PETITE ENFANCE .....	34
A. Accueillantes à domicile.....	34
B. Co-accueil de Boeur. ....	35
2. JEUNESSE .....	35
3. LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ INFANTILE – AIDES INDIVIDUELLES (HORS DEMANDEURS D’ASILE -> BUDGET ILA) ET ACTIONS COLLECTIVES GÉRÉES PAR LE SERVICE SOCIAL : .....	36
<b>VI. LES INITIATIVES LOCALES D’ACCUEIL (LES I.L.A.).....</b>	<b>37</b>
1. NOS ILA.....	37
2. LE PERSONNEL OCCUPÉ DANS L’ORGANISATION DE L’ILA.....	40
3. ORGANISATION CONCRÈTE.....	41
A. Aide matérielle.....	41
B. Alphabétisation.....	42
C. Scolarité .....	42
D. Suivi médical et pharmaceutique.....	42
E. Accompagnement juridique.....	42
F. Accès au travail.....	43
4. EVALUATION GÉNÉRALE.....	43
5. BILAN FINANCIER 2017.....	44
<b>VII. L’@RCHIPEL (S.I.S. AGRÉÉ RW).....</b>	<b>47</b>
1. INTRODUCTION .....	47
2. PRESENTATION DU SERVICE .....	47
A. SERVICE D’INSERTION SOCIALE.....	47
B. ALPHABETISATION .....	49
C. ESPACE PUBLIC NUMERIQUE .....	50
D. PARASCOLAIRE.....	52
E. PROJET ASSUETUDES ET SANTE MENTALE .....	54
F. POINT JEUNES.....	55
3. CONCLUSION :.....	56
4. BILAN FINANCIER 2017.....	57
<b>VIII. LA GARDE-ROBE DE JEANNE (MAGASIN DE SECONDE MAIN ET PETIT LAVOIR) .....</b>	<b>59</b>
1. BILAN FINANCIER 2017.....	59
<b>IX. LA MR-MRS « LOUIS PALANGE » .....</b>	<b>60</b>
1. MR – MRS « LOUIS PALANGE » .....	60
A. Taux d’occupation en 2017.....	60
B. Répartition des résidents de la MR-MRS « Louis Palange » par commune. ....	60
C. Résidents entrés entre le 1/01 et le 31/12/2017 .....	61
D. Résidents sortis entre le 1/01 et le 31/12/2017 .....	61
E. STATISTIQUES D’OCCUPATION .....	62
2. CENTRE D’ACCUEIL DE JOUR. ....	62
A. Taux d’occupation en 2017.....	62

3.	BILAN FINANCIER 2017.....	64
<b>X.</b>	<b>IMMOBILIER BÂTI .....</b>	<b>70</b>
1.	SITUATION 2017 .....	70
A.	<i>Patrimoine propre.....</i>	70
B.	<i>Immeubles gérés par le CPAS mais appartenant à l'Administration Communale. ....</i>	72
C.	<i>Immeuble loué par le CPAS.....</i>	73
2.	BILAN FINANCIER 2017 .....	74





## **I. PREAMBULE**

Cette compilation a pour objectif de donner une vision plus claire de notre institution et aux multiples missions et actions que nous remplissons et entreprenons tout au long de l'année.

Celles-ci sont en effet encore trop souvent méconnues de la population, notre rôle restant limité pour beaucoup à celui de « mister -cash » du pauvre, d'assistantat et d'accueil des étrangers...

A côté de notre mission première et obligatoire qu'est l'octroi de l'aide sociale individuelle en cas de besoin (service social général), notre CPAS a développé, au fil des ans, de nombreux services à la population. En cette fin de législature, il m'a semblé utile de les rappeler.

1993 : création du service de repas à domicile

1993 : création/adhésion du service « télévigilance » en collaboration avec « SAMARITEL »

1994 : création du service « Solidarité Houffaloise »

1996 : création d'un service propre de médiation de dettes et guidances budgétaires

1996 : création de nos 3 premiers logements sociaux (parc actuel : 18 logements privés)

1997 : Maison de repos : extension /ouverture du grand bâtiment : + 46 lits disponibles (total : 98 lits)

2002 : ouverture de notre première ILA (initiative locale d'accueil ; capacité d'accueil initiale = 9 personnes pour une capacité actuelle de 21 personnes)

2003 : création du Cluster « Le Coup de Pouce » : service d'insertion socio-professionnelle

2004 : création /ouverture du magasin de seconde main et petit lavoir : « La Garde-Robe de Jeanne »

2008 : ouverture de l'@rchipel : (Service d'insertion sociale agréé par la RW en 2011)

2009 : ouverture du soutien scolaire

2010 : Labellisation de notre EPN (Espace public numérique) par la RW

2013 : ouverture du centre d'accueil de jour (capacité d'accueil 10 personnes – agrément RW))

2014 : création/ouverture du co-accueil à Boeur en collaboration avec les « P'tits Soleils (service d'accueillantes à domicile) » capacité d'accueil = 8 enfants en ETP)

2017 : ouverture de cours de français/langue étrangère (agrément et reconnaissance par la RW)

2017 : ouverture de cours de citoyenneté (agrément et reconnaissance par la RW)

Par ailleurs au fil des ans, l'administration communale a confié au CPAS des missions supplémentaires. Ainsi depuis sa création en 1977 (fusion des communes), c'est le CPAS qui effectue les missions du service social communal : demandes de pensions, d'allocations d'handicap, et handiccontact, demandes d'avocat prodéo...

1992 : organisation des activités « 3X20 » (excursions, goûters,..)

1998 : reprise des conventions et de la subsidiation des services d'aides et de soins à domicile : (aides familiales + soins infirmiers)

2003 : reprise par le CPAS de la subsidiation et du suivi de l'ASBL « Les P'tits Soleils » ( cfr infra)

2014 : fermeture du Point Jeunes/carrefour famille co-géré par l'Administration communale et le CPAS et reprise des activités par le CPAS via l'@rchipel

2014 : la commune confie la rédaction des projets, suivis et financements d' « ERASMUS + » au CPAS (@rchipel)

### **IMPACT FINANCIER DE CES SERVICES EN 2017 :**

MR-MRS « Louis Palange » et centre d'accueil de jour :	Boni :	269.164,64 €
Service de repas à domicile :	Mali :	37.679,33 €
Magasin de seconde main et petit lavoir :	Mali :	4.992,78 €
Le cluster «Le Coup de Pouce » (4 communes)	Boni :	37.167,42 € (mis en réserve)
Politique d'insertion professionnelle (mise à l'emploi)	Mali :	64.139,55 €
Le SIS et l'EPN, « L'@rchipel »	Boni :	173,87 €
Les ILA (initiatives locales d'accueil)	Boni :	12.713,64 €
Gestion du parc locatif	Mali :	943,58 €
Service « Solidarité-houffaloise »	Mali :	1.421,92 €
« Co-accueil » de Boeur :	Mali :	779,38 €
Samaritel		opération blanche
Fonds Mazout		opération blanche

**TOTAL**                              **BONI GLOBAL: 170.724,41 €**

Françoise CAPRASSE,  
Directrice générale

## **II. SERVICE SOCIAL GÉNÉRAL - SERVICE DE MÉDIATION DE DETTES ET PRÉVENTION ÉNERGIE**

Durant l'année 2017, 449 demandes d'aides individuelles ont été présentées au Conseil d'Action Sociale (soit une moyenne de 37 demandes par séance). Dans ce chiffre est repris la totalité des personnes qui se sont présentées au service social : on y retrouve aussi bien les RIS, les clôtures et ouvertures de médiations de dettes et/ou gestions budgétaires, les aides urgentes ne faisant pas l'objet d'un rapport, les mouvements en ILA ainsi que toutes les autres aides et/ou interventions demandées au CPAS et présentées au Conseil.

**Bien sûr, le dossier de certains usagers a été présenté plusieurs fois pendant l'année : (449 demandes pour 186 bénéficiaires différents)**

Ces chiffres sont relativement stables.

### **1. DIS (Droit à l'intégration sociale)**

Nombre de bénéficiaires au 31/12/2015 : 39

Nombre de bénéficiaires au 31/12/2016 : 48

**Nombre de bénéficiaires au 31/12/2017 : 43**

Dont

- 7 RIS étudiants (subside du Fédéral = 65%)
- 2 RIS en complément de pension de retraite (subside du Fédéral = 55%)
- 1 RIS en complément d'allocations de chômage (subside du Fédéral = 55%)
- 2 RIS en complément de salaire (subside du Fédéral = 55%)
- 12 mises à l'emploi article 60 (cfr point 2)
- 11 RIS réfugiés politiques reconnus ou assimilés (**subside du fédéral = 100%**)
- 2 ressortissants CEE (subside du Fédéral = 100%)

Personnes différentes ayant bénéficié du DIS durant l'année :

- 2015 - 65 dossiers
- 2016 - 79 dossiers
- 2017- 76 dossiers

Dépenses RIS en 2015 (hors mises à l'emploi) : **214.600 €**

Dépenses RIS en 2016 (hors mises à l'emploi) : **261.797 €**

Dépenses RIS en 2017 (hors mises à l'emploi) : **256.647€**

## **2. DIS par la mise à l'emploi Article 60. – Statistiques et impact financier.**

En 2017, 21 bénéficiaires ont été mis à l'emploi pendant toute ou une partie de l'année (2914 jours de travail).

Charge salariale totale (pas de cotisations patronales)	284.165,10 €
Intervention du Fédéral	175.715,56 €
Intervention de la Région Wallonne	16.365,00 €
Contributions des entreprises utilisatrices secteur privé	27.944,99 €
A charge pour le CPAS	64.139,55 €

## **3. Aides financières.**

2015	2016	2017
82 aides octroyées	64 aides octroyées	67 aides octroyées
74 récupérables	52 récupérables	58 récupérables
8 irrécupérables	12 irrécupérables	9 irrécupérables

En 2017, les aides se répartissent comme suit :

« Retrait en banque (caisse d'urgence) »

⇒ 38 aides octroyées → toutes récupérables pour un montant total de : 4758 €

Autres aides financières (cotisations mutuelle, cotisations assurances, frais d'hébergement, et autres...):

⇒ 29 aides octroyées → récupérables : 20

→ irrécupérables : 9

→ pour un montant total de : 10742,86 €

## **4. Utilisation de notre droit de tirage auprès du Fonds Social de l'Eau (FSE)**

Nous épuisons chaque année le montant auquel notre CPAS peut prétendre. En 2017, le montant maximum était de 500 € par ménage augmenté de 100€ à partir de la 4ème personne faisant partie du ménage du consommateur.

2015	2016	2017
25 interventions	21 interventions	23 interventions
Montant total : 4321,49	Montant total : 5215,95€	Montant total : 4.747,04 €



En plus de ce droit de tirage, la SWDE envoie régulièrement et systématiquement au CPAS, la liste des ménages de la commune en retard de paiement. En 2017, 123 ménages ont ainsi été contactés par notre CPAS pour les informer de la possibilité de s'adresser à notre service social, s'ils éprouvaient des difficultés financières pour régler leur facture d'eau.

### **5. Interventions dans les frais pharmaceutiques (chaque mois)**

2015	2016	2017
4 interventions	8 interventions	3 interventions
Toutes irrécupérables	Toutes irrécupérables	Toutes irrécupérables

### **6. Primes d'installation (financées à 100% par le Fédéral)**

2015	2016	2017
2 primes	10 primes	11 primes (2 belges et 9 réfugiés reconnus)

### **7. Garanties locatives**

2015	2016	2017
16 garanties locatives	10 garanties locatives	5 garanties locatives papier
Toutes récupérables	Toutes récupérables	Toutes récupérables

### **8. Avances pour loyer**

2015	2016	2017
9 loyers avancés	0 loyer avancé	7 loyers avancés
Dont 1 irrécupérable		Tous récupérables

**A souligner** : nous travaillons en collaboration avec le **secteur Arc en Ciel** pour venir en aide à certaines personnes. Dans ce cadre et à la demande du service social, cette ASBL houffaloise citoyenne a pris en charge **11** premiers loyers au cours de l'année 2017 pour un total de **5.131,01€**. Ces prises en charge sont des dons et ne sont donc pas remboursables.

**9. Aides en chauffage (500 litres de mazout, cordes de bois ou palettes de pellets)**

2015	2016	2017
34 aides octroyées	35 aides octroyées	22 aides octroyées
28 récupérables	22 récupérables	9 récupérables
6 irrécupérables	13 irrécupérables	13 irrécupérables

**10. Fonds mazout (allocations remboursées par le Fédéral : le service social et CAS = intermédiaires)**

Nombre de dossiers acceptés :

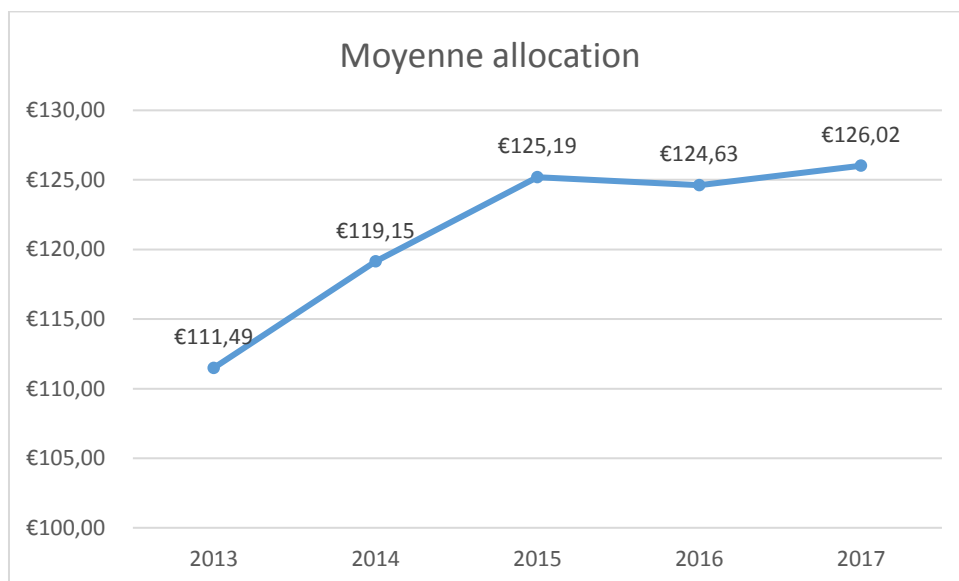
En 2015 : 212      En 2016 : 190      En 2017 : 215

Etant donné la diminution du prix du mazout, les bénéficiaires peuvent commander une quantité plus importante de combustible de chauffage. **De ce fait, de nombreux bénéficiaires ne se présentent plus qu'une seule fois pour obtenir le fonds mazout au lieu de 2 ou 3 fois par an auparavant.**

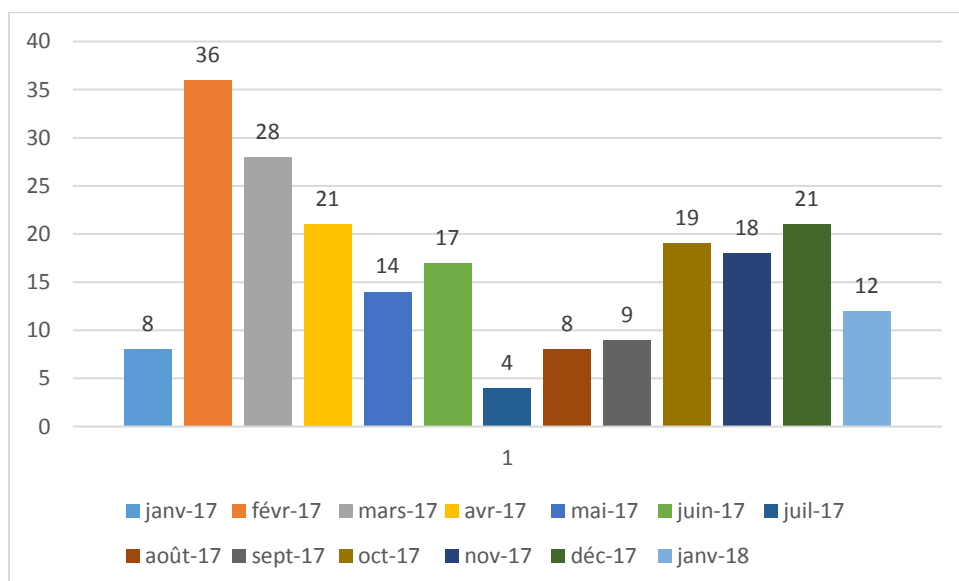
Pour rappel, la prime est de 0,14 € par litre et cette allocation est octroyée pour 1500 litres maximum par année.

Années	Total allocations
2013	26.793,48 €
2014	25.169,62 €
2015	26.539,66 €
2016	23.680,14 €
2017	27.095,18 €

Moyenne de l'allocation par personne :



Nombres de dossiers acceptés en 2017 :



**11. Réquisitoires médico-pharmaceutiques. (Hors demandeurs d'asile)**

2015	2016	2017
16 réquisitoires 14 récupérables 2 irrécupérables	14 réquisitoires Tous récupérables	10 réquisitoires Tous récupérables

## **12. Prise en charge de factures d'électricité.**

### **A. Fonds électricité :**

Subside octroyé au C.P.A.S. par le Fédéral (constitué par les fournisseurs de gaz et d'électricité).

Ce fonds est destiné à sortir les personnes de leur situation d'endettement.

Dans ce cadre, le CPAS a la possibilité de prendre des mesures dans le cadre d'une politique sociale préventive en matière d'énergie. Par exemple : financer le remplacement d'appareils énergivores comme un réfrigérateur, une machine à laver, un surgélateur, etc. Il peut également être utilisé pour l'apurement des dettes d'électricité.

Le montant alloué au C.P.A.S. de Houffalize pour 2017 s'élève à **4057,00 €**. Ce montant a été intégralement utilisé pour 18 ménages différents.

<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
7 interventions	27 interventions	19 interventions
	Toutes irrécupérables	Toutes irrécupérables

En plus de ces aides financières, les sociétés distributrices d'électricité envoient régulièrement et systématiquement à notre institution un listing des ménages ou personnes ayant reçus 2 rappels de paiement. En 2017, nous avons ainsi contacté 30 ménages pour les informer de la possibilité de s'adresser au CPAS s'ils éprouvaient des difficultés à régler leurs factures d'électricité.

### **B. Commissions locales pour l'énergie (C.L.E.) (composée de la Présidente du CPAS, un agent d'ORES et l'assistant social titulaire):**

La CLE doit légalement se réunir avant qu'une coupure d'électricité ne puisse être effective : 8 saisines de la CLE ont été programmées. Elles ont toutes été annulées avant la date de réunion, le service énergie ayant fait le nécessaire, en amont, pour régulariser les situations problématiques

### **C. Fonds MEBAR (demandes introduites par le service énergie à la RW):**

Deux demandes ont été introduites en 2017 pour l'acquisition et installation d'un poêle à pellets.

→ Les 2 réponses ont été positives

### **13. Interventions pour l'épanouissement socio-culturel et la pauvreté infantile (cfr infra pour détails sur ce point).**

Nous bénéficions d'un subside du Fédéral pour réaliser des actions individuelles ou collectives en vue de favoriser l'épanouissement socio-culturel de nos usagers et lutter contre la pauvreté infantile. En 2017, notre subside s'élevait à **4980€**. Il n'a pas été suffisant pour assumer toutes les prises en charge décidées par le Conseil : en effet, **5.463.73€** ont été dépensés dans ce cadre en 2017.

2015	2016	2017
15 interventions dont une récupérable	15 interventions - irrécupérables	20 interventions irrécupérables

### **14. Médiation de dettes et gestions budgétaires.**

	2016	2017
Nouveaux dossiers de médiation de dettes :	15 nouveaux dossiers	17 nouveaux dossiers
Nombre total de dossiers de médiation de dettes actifs durant l'année :	32 dossiers actifs	35 dossiers actifs
Nouveaux dossiers gestion budgétaire :	17 dossiers	20 dossiers
Nombre total de dossiers de gestion budgétaire actifs au cours de l'année :	Inconnu	65 dossiers
Nombre de demandes d'information :	6 demandes d'informations	8 demandes d'informations

### **15. Autres missions « collectives » remplies par le service médiation de dettes et prévention énergie:**

#### **A. « Repair-café »**

Le samedi 29 octobre 2016, a eu lieu le premier « Repair Café » organisé par le service médiation de dettes du C.P.A.S. de Houffalize.

Après avoir visité le Repair Café de Marche-en-Famenne, le groupe d'appui « Epargnez-vous » a eu l'envie de tenter l'aventure.

Le projet s'est construit au fil des réunions de préparation pour aboutir à la journée du 29/10/2016.

Le bilan de cette expérience est positif. Une cinquantaine de visiteurs ont apporté différents objets comme par exemple : bijoux, fers à repasser, ordinateurs, machines à café, outillages électriques, vélos, vêtements, etc.

Une quinzaine de bénévoles ont répondu présents pour réparer les divers objets gratuitement en toute convivialité. 100 % des problèmes ont été diagnostiqués et 58 % des objets ont été réparés.

Le 03/06/2017, a eu lieu le deuxième « Repair Café » organisé par notre C.P.A.S. Le bilan n'a malheureusement pas été aussi concluant qu'en 2016. En effet, les visiteurs n'étaient pas aussi nombreux au rendez-vous.

Bien que cette démarche fût économiquement intéressante et humainement très enrichissante. Nous avons décidé de ne plus réitérer l'expérience en raison du manque d'enthousiasme des bénévoles réparateurs qui, pour la plupart étaient présents pour faire plaisir au personnel du C.P.A.S. et non dans le but de s'engager réellement dans le projet « Repair Café ».

Cela étant, nous avons la prétention de croire que le Repair Café de Houffalize a permis à d'autres communes (Bastogne, Gouvy, Vielsalm) de découvrir le concept et de le mettre en place dans leur commune.

### **B. PAPE 2017-2018 : (Plan d'action prévention énergie)**

Subside octroyé par la Région Wallonne : **8.513,46 €**

Le bilan des actions réalisées sera présenté fin 2018. En effet, ce subside est réparti sur deux ans.

### **16. Aide alimentaire**

Les assistantes sociales fournissent la liste des bénéficiaires.

Les livraisons sont effectuées au siège social de notre CPAS par l'ASBL provinciale « Aliment T », via une convention de collaboration : coût annuel actuel : 367,50€

Produits reçus en 2017 : lait – riz-salade de riz et thon- tomates pelées- poulet en sauce – haricots verts – fromage fondu – huile d'olive – confitures fraises – pétales de blé au chocolat – soupes de tomates/légumes – farine de blé – sucre – pâtes – macédoine de légumes – pois chiches – biscuits – chocolat noir

**NOUVEAU** : depuis décembre 2017, des bénévoles apportent des aliments congelés (invenus de grandes surfaces). Un congélateur a donc été acheté pour pouvoir stocker ces aliments et en faire bénéficier la population concernée (yaourt, fromage, charcuterie, pain, pâtisseries..). Enfin, certaines personnes nous font à l'occasion des dons spontanés : ainsi un bénévole a acheté des gros sacs de carottes, de pommes et de pommes de terre pour que nous les distribuions à nos bénéficiaires !

En parallèle, le service social général délivre des attestations pour permettre aux plus démunis de bénéficier des colis alimentaires par l'ASBL « Saint-Vincent de Paul ».

### **17. Demandes d'avocat Prodeo : (service social communal)**

Année 2015	Année 2016	Année 2017
12	7	7

### **III. L'INSERTION PROFESSIONNELLE - Cluster « LE COUP de POUCE »**

#### **1. Suivi des bénéficiaires.**

##### **A. Généralités :**

Le service « Coup de pouce » travaille pour l'intégration des bénéficiaires du CPAS selon 4 pôles distincts et complémentaires que sont la mise à l'emploi et le suivi des travailleurs engagés majoritairement sous contrat art.60§7, la resocialisation, le suivi en insertion sociale et professionnelle et enfin, depuis cette année, l'intégration des personnes d'origine étrangère.

L'équipe est composée de 4 personnes qui remplissent chacune une de ces missions particulières. Une coordination est assurée entre les travailleurs du service, ainsi qu'avec les services sociaux généraux des différents CPAS et les partenaires extérieurs/institutionnels.

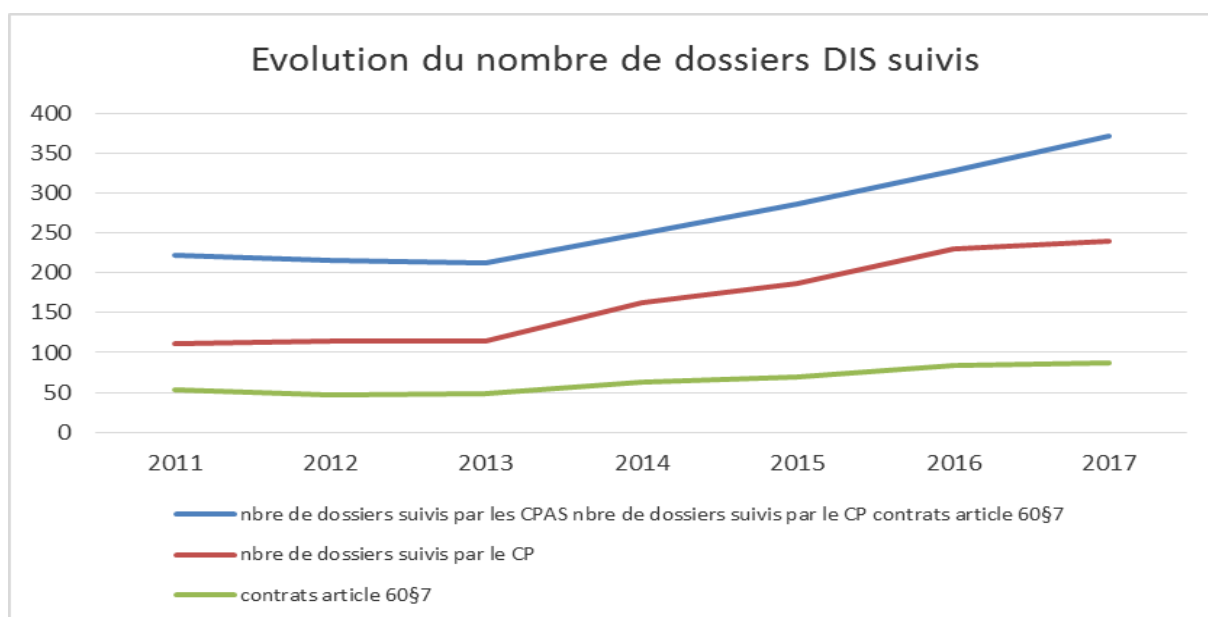
Nombre de personnes suivies par le service en 2017<sup>1</sup>

	<b>Houffalize</b>	<b>Vielsalm</b>	<b>Gouvy</b>	<b>Bertogne</b>	<b>TOTAL</b>
Dont RIS-ASE	<b>52 (21,7%)</b>	142 (59,2%)	32 (13,3%)	14 (5.8%)	<b>240 (100%)</b>
Bén.all.chô/à charge	<b>0</b>	3	1	1	<b>5</b>
APH/Mutuelle	<b>0</b>	1	2	0	<b>3</b>
<b>TOTAL</b>	<b>52</b>	<b>146</b>	<b>35</b>	<b>15</b>	<b>248</b>
En cours 31 déc.17	<b>26</b>	88	20	11	<b>145</b>
Clôturés 31 déc.17	<b>26</b>	58	15	4	<b>103</b>

Le nombre de bénéficiaires du DIS aidé par le service est en légère augmentation (+10). **On note une légère baisse des demandes à Houffalize (-7)** et une augmentation à Vielsalm (+14). On dénombre 85 nouveaux dossiers « DIS » pendant l'année au service.

---

<sup>1</sup> Ne sont pas pris en compte les personnes hors « DIS » ayant fréquenté les cours du permis de conduire théorique



- 372 personnes aidées pour les CPAS (359 DIS + 13 personnes « à charge » d'un conjoint bénéficiant du DIS).
- Suivis par le service coup de pouce = 66.5% (hors étudiants : 75%)
- 

## **B. L'insertion sociale**

a) Nombre total de personnes suivies dans les ateliers de resocialisation<sup>2</sup>

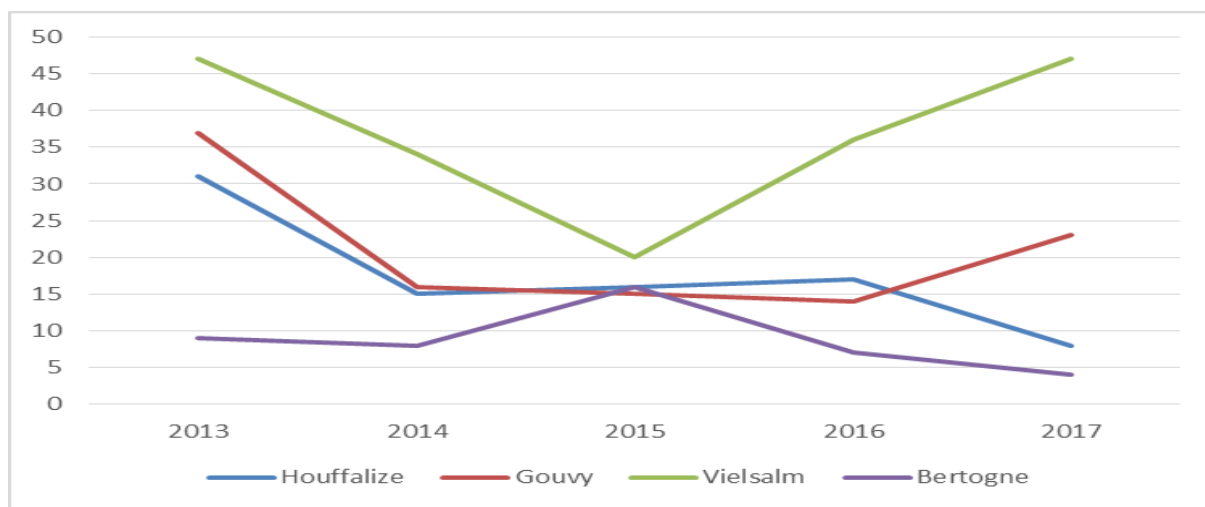
	Houffalize	Vielsalm	Gouvy	Bertogne	TOTAL
Bénéficiaires du RIS/ASE	<b>2<sup>3</sup> (4,88%)</b>	21 (51,22%)	14 (34,15%)	4 (9,76%)	<b>41 (100%)</b>
Bénéficiaires d'alloc. chôm.	<b>0</b>	2	1	0	<b>3</b>
Mutuelle & APH	<b>0</b>	1	2	0	<b>3</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>24</b>	<b>17</b>	<b>4</b>	<b>47</b>
Clôturés au 31/12	<b>1</b>	12	9	0	<b>22</b>
En cours au 31/12	<b>1</b>	12	8	4	<b>25</b>

<sup>2</sup> Excepté les cours permis de conduire hors DIS

<sup>3</sup> La majorité des bénéficiaires du DIS houffalois sont pris en charge au SIS « l'@rchipel »



b) Evolution du nombre total de personnes différentes ayant fréquenté les ateliers (82p)<sup>4</sup>:



c) Détails des Ateliers organisés par le Coup de Pouce et fréquentation:

- **Potager (Gouvy) : 19 personnes**
  - **Atelier Bien-être (collaboration avec le SIS « l'@rchipel ) : 17 personnes**
  - **Atelier Cuisine (Gouvy) : 22 personnes**
  - **Atelier Cuisine et potager (Bertogne) : 8 personnes**
  - **Sorties Art.27 (collaboration avec le service du CPAS de Bertogne) : 13 personnes**
- Nombre de tickets utilisés en 2017 : 165
- Sorties : Musée de la lessive, festival Méli-Mélo au fourneau St Michel, visite de l'abbaye d'Orval, centre de la rivière à Hotton, visite de la chocolaterie d'Erezée.
- **Cours permis de conduire : 40 personnes** (30 DIS et 10 autres -H : 7, G : 8, B : 1, V : 24)
    - o Dont réussites : 14 (35%)
    - o Dont échecs : 21
    - o Ayant suivi les cours sans présenter l'examen : 3
    - o Ayant abandonné en cours de formation : 2
  - **Atelier Créatif : 16 personnes**
  - **Atelier Théâtre (collaboration avec le centre FEDASIL): 1 personne**
  - **Atelier Théâtre (collaboration avec le SIS « L'@rchipel ») : 6 personnes –**  
thème : stage d'expression de soi.
  - **Groupe d'appui (collaboration avec le service de méd. de dettes à Vielsalm) : 11 personnes**  
(4 personnes suivies au service coup de pouce)
- Thèmes abordés : crédits – alimentation durable – droits et devoirs du locataire et propriétaire – récupération des objets – comprendre sa facture d'énergie

<sup>4</sup> En ce compris les cours de permis de conduire théorique (DIS et non-DIS)

Nombre de personnes ayant transité des ateliers vers l'ISP : 2p (mises à l'emploi)

Module PIM : 2 modules de cours permis théorique (21h/module). En 2018 : =>24h/module

Collaboration Miroir Vagabond – projet RESORS : 1 module de cours permis théorique (21h)

### **C. L'intégration des personnes d'origine étrangère**

Le service coup de pouce propose désormais un suivi spécifique des personnes d'origine étrangère qui bénéficient de l'aide du CPAS. En effet, cette population n'a cessé de croître ces dernières années sans que les CPAS ne puissent apporter un encadrement de qualité au vu des difficultés rencontrées, notamment en matière d'intégration/insertion socioprofessionnelle.

En 2017, ce sont 44 personnes, toutes bénéficiaires du DIS ou à charge d'un bénéficiaire du DIS, qui ont fait l'objet de ce suivi :

	<b>Gouvy</b>	<b>Houffalize</b>	<b>Vielsalm</b>	<b>Total</b>
Syriens	6	3	15	24
Afghans	0	4	2	6
Irakiens	0	2	3	5
Iraniens	0	0	3	3
Palestiniens	0	0	3	3
Somaliens	0	0	2	2
Burundais	0	0	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>9</b>	<b>29</b>	<b>44</b>
En cours 31/12	6	6	14	26
Fin 31/12	0	3	15	18

Pour travailler à leur intégration sociale, les bénéficiaires sont suivis individuellement et orientés vers divers services/offres de formation ou ateliers de socialisation et ce, en fonction de leur besoins et aptitudes. La maîtrise de la langue française est la principale difficulté dans le travail au quotidien. L'essentiel des orientations se concentre donc sur cet objectif.

Détail des orientations :

	<b>Gouvy</b>	<b>Houffalize</b>	<b>Vielsalm</b>	<b>Total</b>
AID La Trêve <sup>5</sup>	4	0	10	<b>14</b>
Cours de citoyenneté <sup>6</sup>	4	0	17	<b>21</b>
Cours de FLE <sup>7</sup>	0	1	0	<b>1</b>
ASBL Lire et Ecrire <sup>8</sup>	3	2	3	<b>8</b>
IEPSCF / ILLEPS <sup>9</sup>	0	4	13	<b>17</b>
SIS « l'@rchipel »	0	6	0	<b>6</b>
Insertion sociale CPAS	3	1	14	<b>18</b>
<b>TOTAL</b>	<b>14</b>	<b>14</b>	<b>57</b>	<b>85</b>

Par ailleurs, 4 personnes ont été orientées directement vers l'article 60§7 et 2 personnes ont été orientées vers l'accompagnement professionnel.

**D. Accompagnement socio-professionnel**

Nombre de dossiers suivis :

	<b>Gouvy</b>	<b>Houffalize</b>	<b>Vielsalm</b>	<b>Bertogne</b>	<b>Total</b>
Insertion sociale (IS)	10	<b>12</b>	13	5	<b>40</b>
Insert <sup>o</sup> profess. (IP)	6	<b>17</b>	74	9	<b>106</b>
IS=>IP	4	<b>2</b>	3	0	<b>9</b>
IP=>IS	1	<b>0</b>	5	0	<b>6</b>
Act. sociale hors DIS	3	<b>0</b>	4	1	<b>8</b>
<b>Total</b>	<b>24 (14.20%)</b>	<b>31 (18.34%)</b>	<b>99 (58.58%)</b>	<b>15 (8.88%)</b>	<b>169 (100%)</b>
En cours 31/12	11	<b>10</b>	46	8	75
Fin 31/12	13	<b>21</b>	53	7	94

<sup>5</sup> Cours de Français niveau basique pour Vielsalm

<sup>6</sup> Dans le cadre du DISCRI, cours donnés par le service coup de pouce

<sup>7</sup> Cours de Français niveau basique pour Houffalize (DISCRI)

<sup>8</sup> Alphabétisation

<sup>9</sup> Cours de Français niveau approfondissement sur Vielsalm

Dossiers clôturés (94) :

- 47 orientations vers l'art.60§7 (11 IS et 36 IP - retour RIS : 9)
- 9 emplois hors art.60§7 (dont 2 en activation sociale hors DIS)
- 2 études/formations qualifiantes
- 8 récupérations des allocations de chômage
- 1 obtention d'une APH
- 24 ne remplissent plus les conditions du DIS (dont 14 déménagements)
- 6 raisons de santé ou d'équité
- 3 entrées en maison d'accueil
- 1 abandon volontaire de DIS
- 1 abandon volontaire de suivi hors DIS
- 1 orientation vers le SIS @rchipel

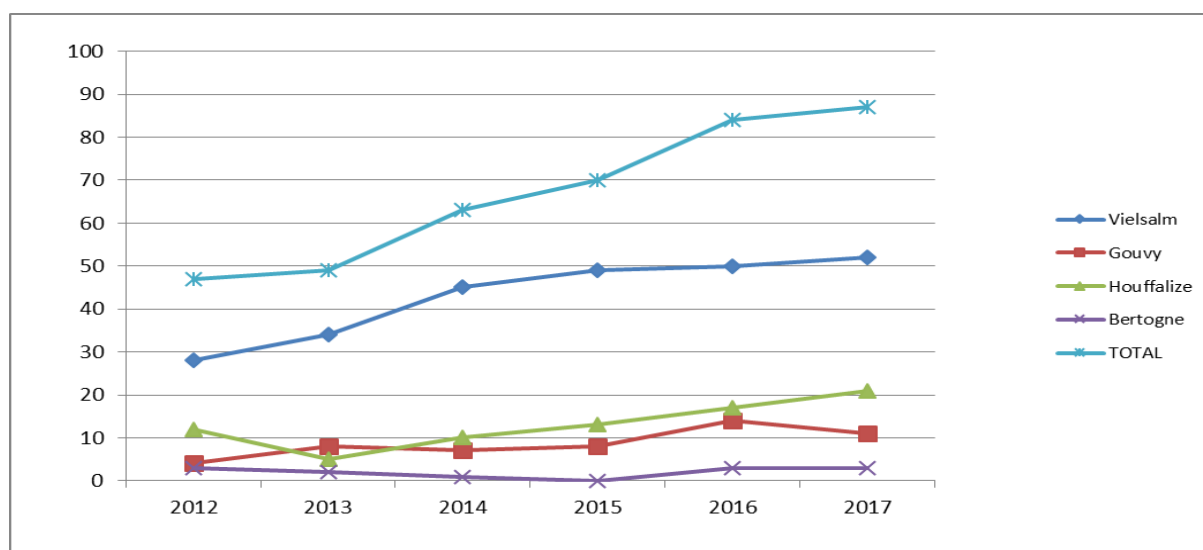
Test positionnement : 6 tests réalisés en plus de ceux prévus dans les modules « PIM ».

**E. Mises à l'emploi**

a) Contrats de travail « article 60&7 » et « 61 » :

	<b>Houffalize</b>	<b>Vielsalm</b>	<b>Gouvy</b>	<b>Bertogne</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Nombre</b>	<b>21</b>	<b>52 (2art.61)</b>	<b>11</b>	<b>3</b>	<b>87</b>
<b>%</b>	<b>24.14%</b>	<b>59.77%</b>	<b>12.64%</b>	<b>3.45%</b>	<b>100%</b>
Engagés en 2017	<b>9</b>	30	6	2	<b>47</b>
Engagés < 2017	<b>12</b>	22	5	1	<b>40</b>
Ss contrat 31/12	<b>10</b>	21	3	2	<b>36</b>
Fin contrat 31/12	<b>11</b>	31	8	1	<b>51</b>

## Evolution des mises à l'emploi (2012-2017)



Globalement, on observe une stabilité dans le nombre de mises à l'emploi, avec une dynamique forte depuis 2014. **A noter l'augmentation constante au CPAS d'Houffalize depuis 2013.**

En ce qui concerne le nombre de contrats art.60§7 en cours en 2017 par rapport à l'ensemble des bénéficiaires **du DIS** dont le service d'insertion s'est occupé cette année (**230p**), ce taux est de **37.83%** (**36%/2016**). Un chiffre stable depuis plusieurs années.

## Informations sur les travailleurs engagés sous contrat «article 60§7» et «61»

	Nbre	Sexe		Type d'employeur			
		H	F	CPAS	Public	ASBL	Privé
<b>HOUFFALIZE</b>	<b>21</b>	<b>16</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>6</b>	<b>9</b>	<b>3<sup>10</sup></b>
BERTOEGNE	3	2	1	0	2	0	1 <sup>11</sup>
GOUVY	11	4	7	0	3	5	3 <sup>12</sup>
VIELSALM	52	34	18	3	15	14	20 <sup>13</sup>
<b>TOTAL</b>	<b>86</b>	<b>56</b>	<b>31</b>	<b>6</b>	<b>26</b>	<b>28</b>	<b>27<sup>14</sup></b>

Rem : 20 bénéficiaires d'origine étrangère ont signé un contrat art.60§7 en 2017 (12/2016) soit 23% du public « art.60§7 »

<sup>10</sup> 3 en entreprise d'économie sociale (Serviplast)

<sup>11</sup> 1 en entreprise d'économie sociale (Serviplast)

<sup>12</sup> 2 en entreprise d'économie sociale (Table des HA et Lavandières) ; 1 en entreprise privée commerciale.

<sup>13</sup> 15 en entreprise d'économie sociale (Table/Lavandières) et 5 en entreprise privée commerciale (dont 2 art.61).

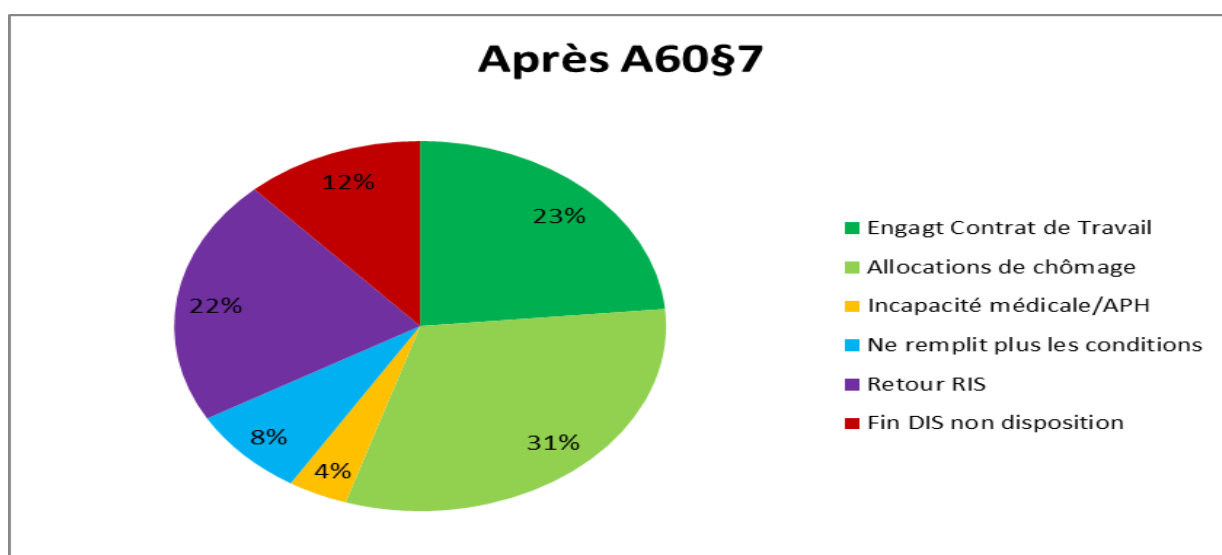
<sup>14</sup> Soit, 21 en E.E.S. et 6 en entreprise privée commerciale.

b) Autres mises à l'emploi

Bénéficiaires du RIS/ASE/CHO	Houffalize	Vielsalm	Gouvy	Bertogne	TOTAL
Engagement CDD/CDI (fin du DIS)	2	5	0	2	9

c) Sorties contrats « art.60§7 »

	Houffalize	Vielsalm	Gouvy	Bertogne	TOTAL
Engagt. Contrat de Travail	4	5	3	0	12 (23.5%)
Allocations de chômage	2	11	3	0	16 (31.3%)
Inc. médicale / APH	0	2	0	0	2 (3.9%)
Retour RIS	1	7	2	1	11 (21.6%)
Fin DIS non disposition	1	5	0	0	6 (11.8%)
Plus dans les conditions	3	1	0	0	4 (7.9%)
<b>TOTAL</b>	<b>11</b>	<b>31</b>	<b>8</b>	<b>1</b>	<b>51 (100%)</b>



## 2. Partenariats / Projets.

### A. Convention cadre :

Elle a permis de récolter 23.712€ en 2017, dont **10.000€ de rentrées nettes pour notre service**. Les 2 modules ont permis de suivre 22 bénéficiaires. Les partenaires sont toujours le Forem, la Mirelux, la Trêve, l'Illeps, l'ASBL Lire et Ecrire et le CPAS de Trois-ponts.

Plusieurs personnes ont retrouvé un emploi après la formation. 10 stages en entreprises, subsidiés, ont été réalisés.

Un nouveau projet a été rentré pour l'année 2018 et accepté pour un montant de 22.250€, dont **9.750€ pour notre service Coup de pouce qui reste à l'initiative du projet et est reconnu comme opérateur de formation.**

### **B. Dispositif de Concertation et d'appui aux centres Régionaux d'Intégration :**

Depuis cette année, le service coup de pouce est reconnu comme opérateur de formation pour l'axe « Citoyenneté ». Le projet a été rentré en commun avec le SIS « L'@rchipel » qui s'occupe de la partie « français langue étrangère ». **Globalement, c'est un budget de 39.000€ qui a été octroyé par la RW pour dispenser les cours dans le cadre du parcours d'intégration obligatoire.**

Le projet est automatiquement reconduit pour l'année 2018, et financé de la même manière. Pour le service « Coup de pouce », il s'agit de 18.000€ annuel (dont 9.000€ servent à financer le salaire de l'agent engagé - part non subsidiée du plan MARIBEL+ les frais de fonctionnement du projet). Les 9.000€ restant étant valorisés en charge salariale, ils profitent au service en diminuant les dépenses globales annuelles.

### **C. Partenariat MIRELUX (hors convention cadre) :**

Le service fait appel à la MISSION REgionale en LUXembourg pour assurer le suivi des personnes qui terminent leur contrat art.60§7 sans possibilité d'engagement immédiat, sur base volontaire. Les 15 personnes ayant récupéré un droit aux allocations de chômage ont été orientées vers ce service.

### **D. Régie de Quartier à Vielsalm :**

Le Projet, initié par le service en 2014 est remis à l'agenda du Plan de Cohésion Sociale salmien. S'il se concrétisait, il constituerait une réelle opportunité pour toutes les personnes en décrochage au CPAS, principalement les jeunes, de pouvoir s'inscrire dans une préformation qualifiante avant d'envisager l'emploi.

### **E. PEEPI (protocole d'élaboration et d'évaluation des parcours d'insertion):**

L'acquisition et l'apprentissage de ce logiciel spécifique concerne les assistants sociaux des 4 CPAS. Et, pour le Coup de Pouce, 2 personnes ont également été formées pour travailler dans la continuité avec les services de 1<sup>ère</sup> ligne et pouvoir, au besoin, faire un bilan PEEPI avec nos bénéficiaires (en renfort des A.S pour les anciens dossiers). Par ailleurs, nous avons travaillé à la coordination, la construction et l'utilisation de l'outil informatique et organisé le relais entre les AS, les DG/P et les concepteurs du programme.

Ce travail se poursuivra en 2018 avec la mise en place d'une cellule de suivi de l'outil PEEPI en fonction de l'utilisation qui sera faite par les AS de 1<sup>ère</sup> ligne. Un travail d'encodage doit encore être réalisé par tous pour rendre l'outil tout à fait opérationnel.

### 3. Bilan financier 2017.

#### Recettes.

	2016	2017
Contribution des Pouvoirs publics projet pilote :	10.000,00	
Contribution FOREM (Parcours d'insertion et mobilité) + RW (ILI-FLE) = DC définitif constaté (85% perçus)	2.135,60	28.000,00
Contribution des 4 partenaires (Ristourne : <b>470,00</b> €/RIS/an) :	54.159,53	80.487,35
a. Houffalize : 18.924.68 €		
b. Vielsalm : 42.279 €		
c. Bertogne : 5.532.8 €		
d. Gouvy : 13.750.87 €		
Remboursement Agent ROSETTA (montant maximum fixé par l'AGW : (Marie-Lou : charge salariale 2017 réelle : 41791.40€ )	37.155,00	37.897,00
Intervention Maribel social pour Cédric à Houffalize (1/2 ETP) :	17.532,98	17.532,98
Recettes diverses Clusters (participation permis de conduire) :	70,00	207,00
Récupération ( <b>membre de famille des agents</b> ) assurance soins de santé		448,80
FSAS – quote-part AS et éducateur	16.530,00	17.868,70
Ristourne cotisations APE (Yannick)	Déduit de la charge salariale	7.400,00
<b>TOTAL</b>	<b>137.553,11</b>	<b>189.841,83</b>

#### Dépenses ordinaires.

	2016	2017
Charge patronale globale (A.S. + Rosetta) :	109.394,00	117.310,25
Solde charge patronale Cédric MS ½ TP Vielsalm :	11.456,00	10.096,93
Solde Charge salariale Dona (Gouvy)		6.127,72
Assurance soins de santé (offerte aux agents):	642,40	650,00
Frais de déplacements :	3.701,62	3.981,65
Assurance responsabilité civile (0.35%)	382,88	412,34
Fournitures administratives :	339,00	1218,93
Frais de GSM :	734,46	1100,63
Frais de formation :	613,00	986,86



Frais d'achat de livres, documentation :	0,00	1320,00
Autres frais administratifs (Imprimerie) :	0,00	0,00
Mensura TTC (114.24x3):	336,00	342,72
Assurance omnium missions :	582,00	503,00
Assurance accident travail (0.42%)	459,45	492,70
Fournitures techniques spécifiques :	326,02	1148,71
Prestations techniques	0	748,26
Frais de réception et de représentation	0	433,54
2 <sup>ème</sup> pilier de pension 3% masse salariale Yannick et Marie-Lou		2075,88
2 <sup>ème</sup> pilier de pension rattrapage du passé (depuis l'entrée en service) Yannick : 1899.66 Marie-Lou : 253.10		2343,63
<b>TOTAL</b>	<b>128.966,83</b>	<b>151.293,75</b>

### Dépenses extraordinaires

	<b>2016</b>	<b>2017</b>
Achat de 1 PC portable:	0	1380,66

RECETTES	<b>137.553,11</b>	<b>189.841,83</b>
DEPENSES (ordinaires + extraordinaire)	<b>128.966,83</b>	<b>152.674,41</b>
BONI	<b>8.586,28</b>	<b>37.167,42</b>

### Rappel :

Déficit 2012 : 18.094,81 €

Déficit 2013 : 14.686,03 €

Déficit 2014 : 9.857,78 €

Déficit 2015 : 16.010,70 €

Boni 2016 : 8.586,28 : mis en réserve

**Boni 2017. : 37.167,42 mis en réserve (Décision du comité coordination du 21/3/2018 motivée par le fait qu'on ne connaît pas l'avenir des emplois Rosetta, APE reconduction convention-cadre, projet ILI-FLE...)**

**(Réserve totale au 31/12/2017 : 45.753,70€)**

## **IV. Les services aux personnes âgées et/ou handicapées**

### **1. Aide à la mobilité.**

#### **A. Solidarité houffaloise**

Créé en 1994, le service solidarité-houffaloise a pour objectif de mettre en relation des personnes souhaitant bénévolement rendre service avec des personnes ayant des problèmes de mobilité (pour faire des courses, visites médicales, etc...).

Le C.P.A.S. sert d'intermédiaire.

Le bénévole utilise son propre véhicule.

Le véhicule du bénévole est couvert par l'omnium missions du C.P.A.S.

Le demandeur intervient à hauteur de 0,30 €/km, à partir du domicile du bénévole, avec un forfait minimum de 5 €.

Actuellement, ce service fonctionne à plein régime grâce à 6 bénévoles particulièrement disponibles.

- CLOSE Gérard
- GERADIN Nicole
- GERADIN Jeannine
- LAMBIN Jean
- LESAGE Lionel
- ORIS Jean-Marie

<b>Année</b>	<b>Nombre de trajets</b>	<b>Kilomètres parcourus</b>	<b>Nombre bénéficiaires</b>
2016	310	21.750	73
<b>2017</b>	<b>527</b>	<b>33.147</b>	<b>100</b>

#### **Coût pour le C.P.A.S.**

Omnium missions : 1.421,92 €

#### **B. Aide au transport pour personnes à mobilité réduite**

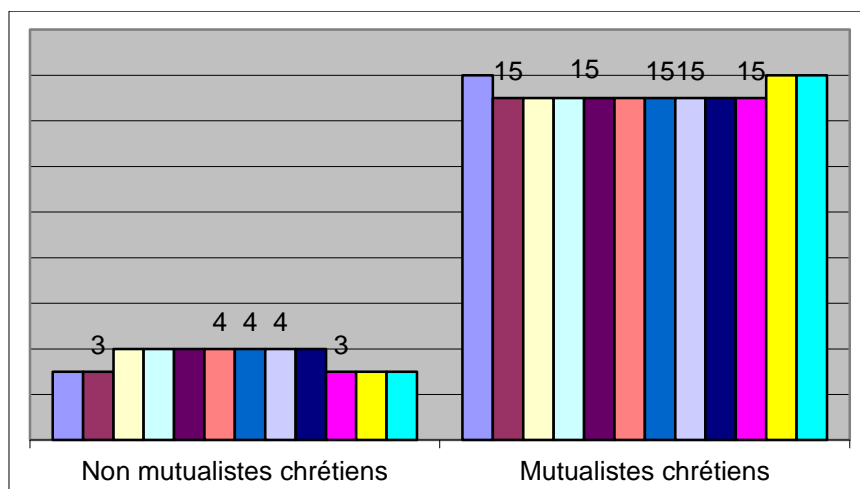
Convention de partenariat avec l'ASBL « FORUM de la MOBILITE » de Barvaux

Intervention du CPAS de 0.25€/KM

**2017 : 1 bénéficiaire Coût : 1.171,04€.**

## 2. Samaritel - Télégilance

Répartition mensuelle et par catégorie



Ce service est en équilibre : nous servons d'intermédiaire.

Tout prochainement, une nouvelle convention va nous être proposée avec un autre type de matériel : une montre connectée au lieu du pendentif ou bracelet actuel)

## 3. Services d'aides familiales, de garde-malades à domicile et infirmier(e)s à domicile

Notre CPAS est conventionné avec les différents services d'aides à domicile

**Il intervient dans le coût de chaque heure prestée au domicile des houffalois**

### A. Service d'aides-familiales

O.A.F.L. de Nassogne

4.753h00 à 1,35 € = 6.416,55 €

4.074h15 à 0,90 € = 3.666,74 €

C.S.D. de Saint-Hubert

2610h00 à 0,80 € = 2.088,00 €

**Total pour 2017 : 11.437heures** co-financées pour un montant de 12.171,29 €

Dotation du FSAS à cet effet : 7051,08€

**Charge réelle pour le CPAS: 5120,21€**

## **B. Service de Gardes à domicile**

O.A.F.L. de Nassogne

454 heures co-financées à raison de 5,75 €/heure prestée = 2.610,50 €

**NB : nous subsidions les gardes à domicile à concurrence de maximum 8 heures par semaine par personne**

## **C. Service de Soins à domicile**

Aide & Soins à domicile de Arlon

7.591 soins co-financés à raison de 0,3966 € par soins = 3.010,60 €

C.S.D. de Saint-Hubert

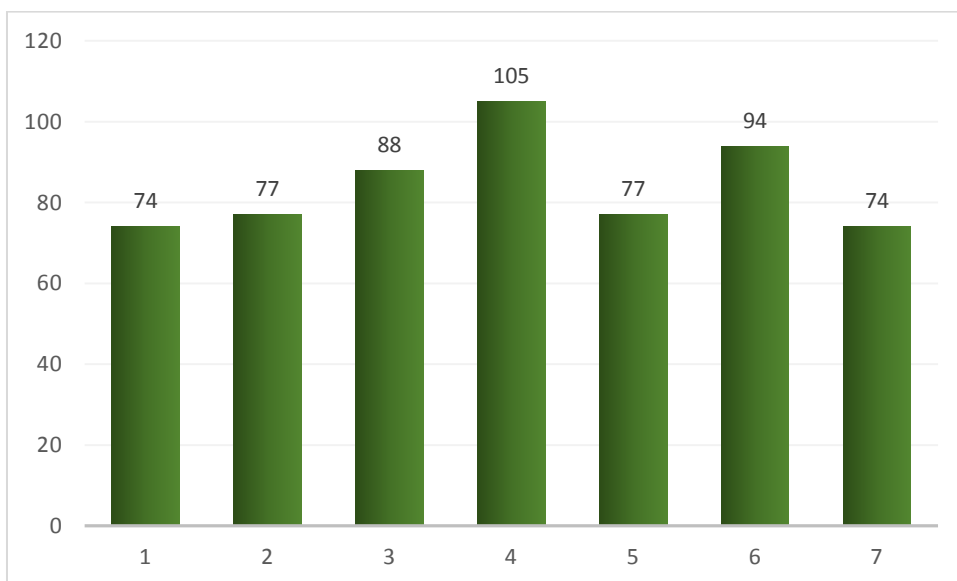
66 soins co-financés à concurrence de 0,65 € par soins = 42,90 €

**Total 2017      7.657 soins = 3.053,50 €**

**Intervention globale du CPAS en 2017 en faveur des personnes bénéficiant de services à domicile : 10784,21€**

## **4. Allocations pour personnes handicapées (service social communal)**

Evolution des demandes (ARR/AI, APA et cartes de stationnement) introduites depuis 2011 auprès du service social :



A cela s'ajoute les problèmes administratifs rencontrés : des dossiers qui prennent du temps, des tarifs sociaux qui ne sont pas appliqués, des dossiers incomplets, des changements dans les revenus....

Une permanence mensuelle du SPF Sécurité sociale (Monsieur Magotteaux) se tient également une fois par mois dans nos locaux. (le 2<sup>ème</sup> mardi du mois, de 9 à 11h)

Depuis juillet 2016, les formulaires ne sont plus imprimés.

L'agent responsable doit désormais interroger les demandeurs sur leur état de santé et sur les répercussions de leur handicap dans les activités du quotidien (marcher, faire les courses, préparer un repas, entretenir la maison, savoir gérer des documents administratifs, prendre des médicaments, comprendre, voir, exprimer ses besoins, ...) et remplir puis renvoyer le questionnaire en ligne par internet.

## **5. Service Pensions (service social communal)**

Dossiers introduits (salarié et indépendant)

Nombre de demandes : 14

Dorénavant, les demandes pour les 3 secteurs : pension salarié, pension indépendant et pension du secteur public se font en ligne via le même portail.

Pour rappel, la mise à la pension se fait maintenant automatiquement lorsque la personne a atteint l'âge légal. Le futur pensionné reçoit chez lui les documents à compléter et à renvoyer à l'ONP et/ou INASTI. Notre service social reçoit néanmoins régulièrement des futurs pensionnés qui ont besoin d'aide pour compléter ces formulaires de demande ou savoir où en est leur dossier.

### **Nouveauté :**

**Une permanence pension ONP Salarié assurée par Monsieur Davreux est organisée chaque 4<sup>ème</sup> lundi du mois dans nos locaux (de 9h à 11h).**

## **6. Exonération abonnement à la télédistribution :**

Chaque année, l'administration communale rembourse l'abonnement à la télédistribution à condition de répondre aux critères suivants :

Etre reconnu handicapé à 80% (12 points par le SPF Sécurité sociale),

Bénéficiaire du statut BIM ou OMNIO pour chaque membre de la famille.

Le service social vérifie donc (grâce à Handiweb) les dossiers ARR/AI ou APA introduits au cours de l'année précédente et ensuite, convoque les personnes ayant obtenu 12 points afin d'établir un dossier de demande de remboursement de l'abonnement à la télédistribution.

**Pour l'année 2017, 10 personnes ont bénéficié de cet avantage.**

## **7. Service de repas à domicile**

### **A. Bilan financier 2017.**

#### **Remarque préliminaire :**

Le présent document a pour but de vous donner une analyse plus juste de la gestion de ce service en y intégrant les recettes et les dépenses qui ne sont pas, budgétairement, affectées spécifiquement à cette fonction bien qu'elles lui soient directement imputable.

Pour rappel, depuis le 01/10/2016, le prix de repas est de 7€ avec des diminutions possibles accordées par le CAS sur base d'une enquête sociale.

#### **DEPENSES**

##### **Administration :**

	<b>2016</b>	<b>2017</b>
Rémunération personnel adm. (1/8 TP Maribel) (évaluation) : (Solde Charge salariale)	1.355,87	2.007,18

##### **Personnel spécifique au service : (1 agent statutaire à 24h/semaine (distribution) + 3/4 ETP pour travail cuisine et distribution)**

	<b>2016</b>	<b>2017</b>
Charge salariale globale divers (APE –Maribel-remplacements divers assurés par 1 agent pendant 6 mois)	82.331,89	81.358,84
Points APE + réductions cotisations	-12.280,53	/
Intervention Maribel social	-4.559,00	-4.559,00
<b>TOTAL</b>	<b>65.492,36</b>	<b>76.799,84</b>

##### **Frais de fonctionnement :**

	<b>2016</b>	<b>2017</b>
Fournitures techniques pour consommation directe :	11,88	0
Prestations techniques de tiers spécifiques à la fonction :	0	0
Assurances diverses (Responsabilité civile) :	260,00	250,00
Achats denrées alimentaires / boissons : (8225repas/2€)	17.802,00	16.450,00

Fournitures véhicules pour consommation directe :	1.499,85	2.803,58
Fournitures huiles & carburants véhicules :	2.197,80	2.332,24
Assurance des véhicules :	475,14	475,14
<b>TOTAL</b>	<b>22.246,67</b>	<b>22.310,96</b>

**Amortissement en 5 ans du matériel :**

	<b>2016</b>	<b>2017</b>
Véhicule acquis en 2012(12.109,92 € : 5) (Renault Kangoo)	2.421,98	0

**Mise en non-valeur :**

	<b>2016</b>	<b>2017</b>
Mise en non-valeur	0	0

**RECAPITULATION DES DEPENSES :**

	<b>2016</b>	<b>2017</b>
Administration (évaluation):	1.355,87	2.007,18
Personnel spécifique au service :	65.492,36	76.799,84
Dépenses de fonctionnement :	22.246,67	22.310,96
Amortissement du matériel :	2.421,98	0
Mise en non-valeur	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>91.516,88</b>	<b>101.117,98</b>

**RECETTES**

	<b>2016</b>	<b>2017</b>
F.S.A.S. :	6.726,23	6.470,65
Intervention des bénéficiaires :	55.796,00	57.268,00
<b>TOTAL</b>	<b>62.522,23</b>	<b>63.438,65</b>

**RESULTAT D'EXPLOITATION :**

	2016	2017
<b>RECETTES</b>	<b>62.522,23</b>	<b>63.438,65</b>
<b>DEPENSES</b>	<b>91.516,88</b>	<b>101.117,98</b>
<b>DEFICIT</b>	<b>28.994,65</b>	<b>37.679,33</b>

Pas de dépenses extraordinaires pour ce service en 2017

**B. Statistiques.**

<b><u>REPAS A DOMICILE 2017</u></b>			
	Nbre de repas	Montant	Nbre Bénéficiaires
janv-17	743	5.195,00 €	33
févr-17	715	5.005,00 €	34
mars-17	832	5.824,00 €	35
avr-17	664	4.648,00 €	33
mai-17	669	4.683,00 €	34
juin-17	571	3.997,00 €	29
juil-17	604	4.228,00 €	29
août-17	726	5.082,00 €	32
sept-17	702	4.914,00 €	31
oct-17	725	5.075,00 €	31
nov-17	609	4.263,00 €	30
déc-17	665	4.655,00 €	30
		8225	57.569,00 €
Nombre de bénéficiaires différents sur l'année 2017 : <b>59 personnes</b>			



<b>REPAS A DOMICILE 2016</b>			
	Nbre de repas	Montant	Nbre Bénéficiaires
janv-16	776	4.656,00 €	35
févr-16	780	4.680,00 €	35
mars-16	843	5.058,00 €	37
avr-16	856	5.136,00 €	37
mai-16	754	4.524,00 €	35
juin-16	859	5.154,00 €	36
juil-16	758	4.548,00 €	37
août-16	690	4.133,00 €	35
sept-16	715	4.926,00 €	35
oct-16	704	4.902,00 €	32
nov-16	553	3.849,00 €	29
déc-16	613	4.265,00 €	29
		8901	55.831,00 €
Nombre de bénéficiaires différents sur l'année 2016 : <b>56 personnes</b>			

## **V. ACTIONS EN FAVEUR DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA JEUNESSE DEFAVORISEE**

### **1. Petite enfance**

#### **A. Accueillantes à domicile.**

Subsides 2017 versés à l'ASBL « Les P'tits Soleils » (collaboration confiée par la Commune au CPAS depuis 2003) -> **9.559,86 €**

Les subsides sont calculés en fonction du nombre d'accueillantes en activité au 1er janvier de l'année concernée. Ils sont aussi tributaires des formations dispensées au cours de l'exercice écoulé.

Accueillantes en fonction sur Houffalize au 01/01/2017 (situation inchangée par rapport à 2016):

ANDRE Muriel – Houffalize

COLLIN Fabienne – Houffalize

HENROTTE Sophie – Bonnerue

HUBERT Michèle – Tavigny

LEMAIRE Marie-Agnès – Ollomont (Nadrin)

LEONARD Roxane – Wibrin

MARBEHANT Rosa – Buret

**B. Co-accueil de Boeur.**  
(Géré par les « P'tits Soleils »)

Début d'activité : 12/2014.

2 accueillantes en fonction Marilyne KRACK (Bourcy) – Sabrina VANSHAM (Gouvry)

Capacité d'accueil : 8 enfants en ETP

Recettes :

	2016	2017
Quote part accueillantes dans les charges	1.962.19	1986.89

Dépenses :

	2016	2017
chauffage (mazout)	837,04	1541.27
Fournitures techniques pour le bâtiment		379.89
Électricité	425,61	706
Eau	191,71	139.11
TOTAL	1.454,36	2766.27

	2016	2017
Prise en charge CPAS	507,83	779.38

## **2. Jeunesse**

- **Point-Jeunes / Carrefour familles.**

Cfr rapport de l'@rchipel

- **Echange de Jeunes – « Erasmus + »**

Cfr rapport de l'@rchipel

- **Soutien scolaire et stages récréatifs assurés par l'@rchipel.**

Cfr rapport de l'@rchipel

**3. Lutte contre la pauvreté infantile – Aides individuelles (hors demandeurs d’asile -> budget ILA) et actions collectives gérées par le service social :**

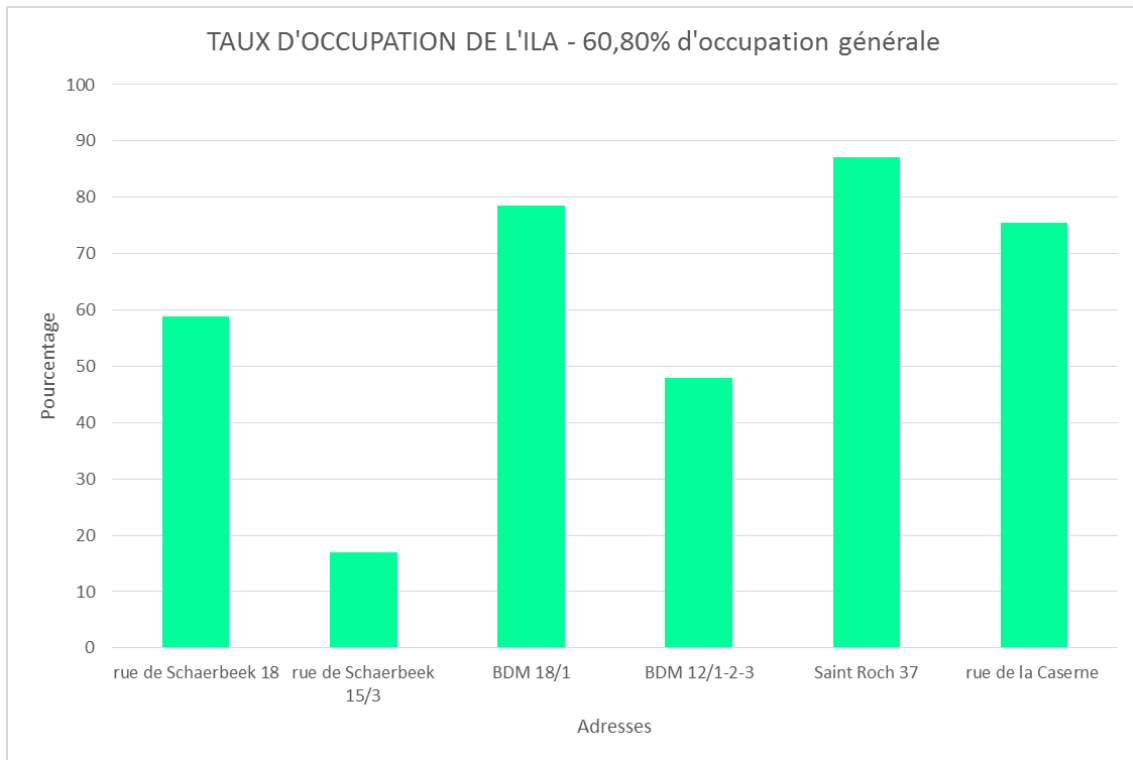
- Prise en charge de repas scolaires en faveur de 6 enfants pendant l’année scolaire.  
**783,00 €**
- Prise en charge de frais scolaires en faveur de 7 enfants :  
**1638,19 €**
- Prise en charge de voyages, excursions stages en faveur de 9 enfants/jeunes :  
**1350,50 €**
- Excursion : Bowling + mini-golf + gouter à Gröfflange (Saint-Nicolas / 7 enfants défavorisés)  
**264,61 €**
- Participation réveillon solidaire – Table des Hautes-Ardenes  
**217,43 €**

**TOTAL : 4253,73 €**

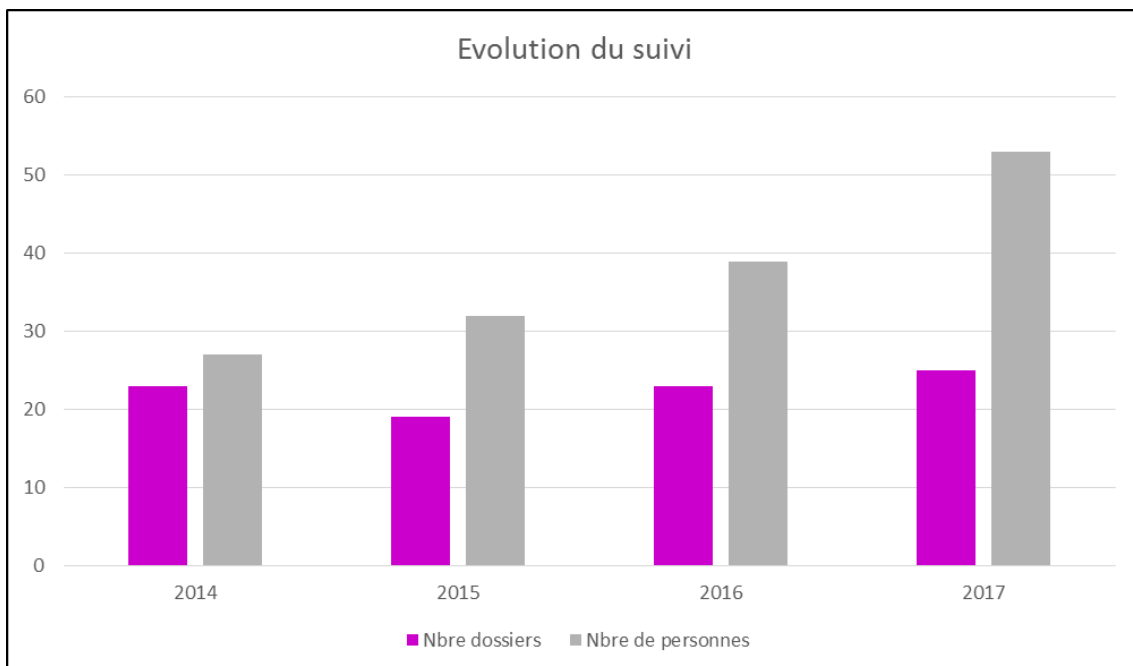
## VI. Les Initiatives locales d'accueil (les I.L.A)

### 1. Nos ILA

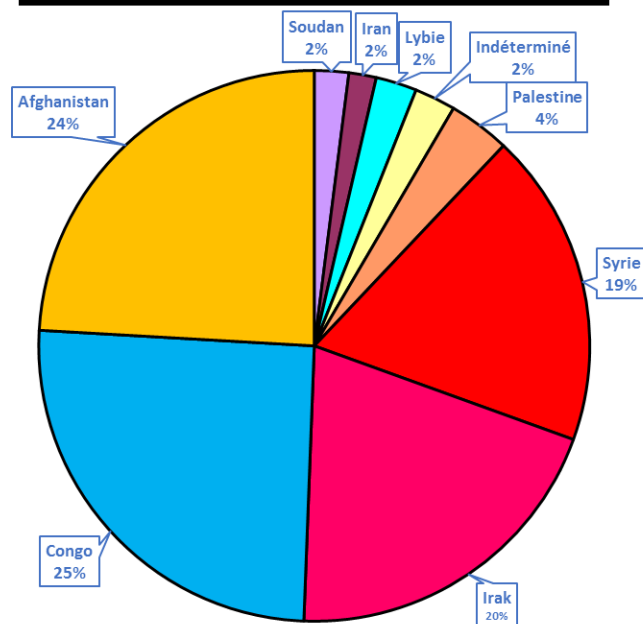
Adresses	Types	Nbre de places
Rue de Schaerbeek 18 à 6660 HOUFFALIZE	Communautaire hommes	5
Rue du Bois des Moines 18/1 à 6660 HOUFFALIZE ⇒ Jusqu'au 31/03/2017 ⇒ Du 01/04/2017 jusqu'au 31/12/2017	Famille	3 2
Rue de Schaerbeek 15/3 à 6660 HOUFFALIZE	Isolé	1
Rue Saint-Roch 37 à 6660 HOUFFALIZE	Famille	3
Rue de la Caserne 14/3 à 6660 HOUFFALIZE ⇒ Jusqu'au 01/03/2017 ⇒ A partir du 02/03/2017 ⇒ A partir du 21/06/2017 ⇒ Du 29/06/2017 jusqu'au 23/08/2017 ⇒ Du 24/08 au 31/12/2017	Famille	6 7 6 8 6
Rue du Bois des Moines 12 à 6660 HOUFFALIZE ⇒ Du 01/01 au 29/06/2017 ⇒ 30/06/2017 au 04/10/2017 ⇒ 05/10/2017 au 31/12/2017	Famille	4 5 4
<b>Nombre de places subventionnées en temps normal</b>		<b>21</b>
<b>+ Addendum</b>		<b>4</b>
<b>Capacité maximum d'accueil</b>		<b>25</b>



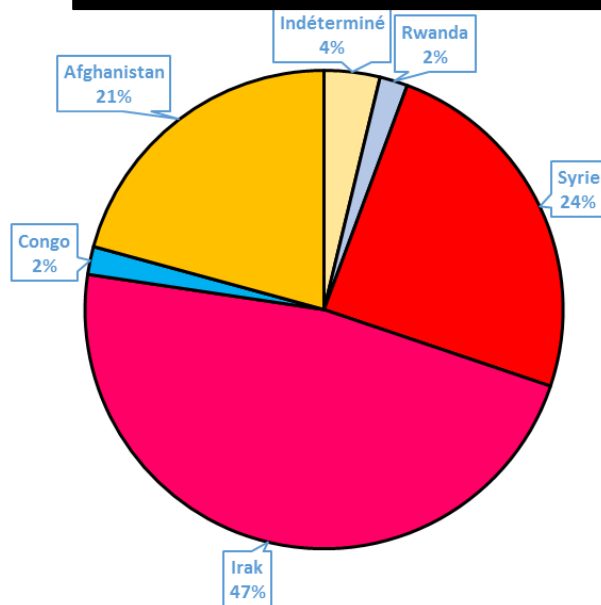
**NB :** taux d'occupation en 2016 : 86,40%

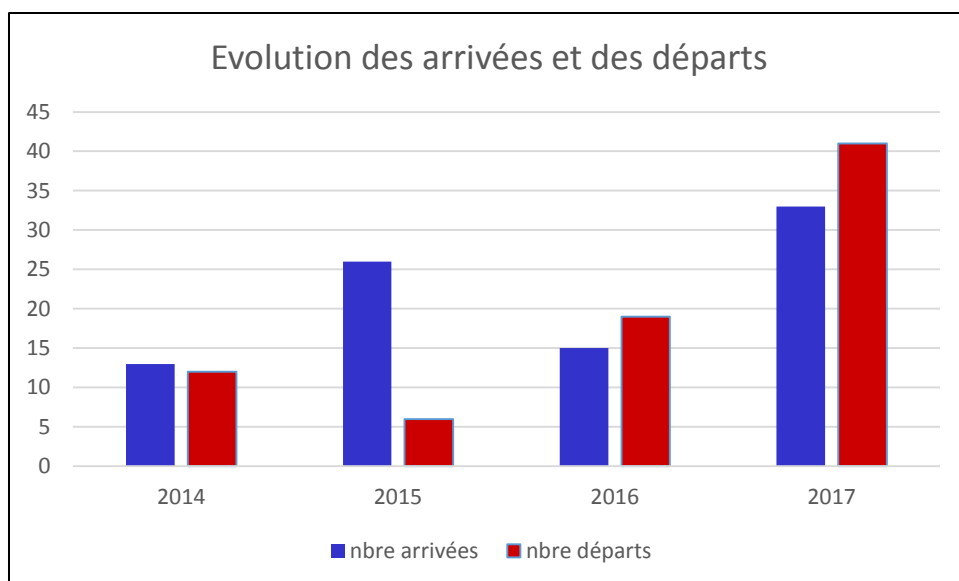


### 2016 - RÉPARTITION PAR NATIONALITÉ



### 2017 - RÉPARTITION PAR NATIONALITE





## **2. Le personnel occupé dans l'organisation de l'ILA**

1. Deux assistantes sociales exercent leurs fonctions à mi-temps pour l'ILA houffaloise.

Les assistantes sociales désignées s'adaptent aux nouvelles directives de FEDASIL et notamment celles d'accueillir des primo-arrivants et/ou des RP Réinstallés qui demandent un investissement et un suivi beaucoup plus important.

Elles poursuivent leurs partenariats, en particulier avec l'@rchipel pour les activités suivantes :

- EPN
  - Cuisine
  - Courses
  - Tables de conversation animées par plusieurs bénévoles et une éducatrice.
2. Une employée administrative travaille à 1/2 temps pour l'ILA.
  3. Un ouvrier attaché à la maison de repos « Louis Palange » est également imputé budgétairement à ½ ETP pour la maintenance des logements affectés à l'ILA.
  4. Le gestionnaire de notre parc locatif (emploi maribel à ½ TP engagé depuis mai 2017) a aussi été rattaché à ce service vu le nombre de logements affectés aux ILA et aux réfugiés reconnus (bail à titre privé).



### 3. Organisation concrète

#### A. Aide matérielle

Les assistantes sociales délivrent aux DDA accueillis une aide hebdomadaire sur base des montants fixés au 1<sup>er</sup> janvier 2017 par FEDASIL.

Suite à une décision du Conseil de l'Action Sociale, les montants hebdomadaires ont été réduits au minimum :

❖ Adulte Chef de famille :	61€
❖ Adulte cohabitant :	45€
❖ Majoration pour famille monoparentale :	8€
❖ Enfant de moins de 3 ans :	31€
❖ Enfant de 3 à 12 ans :	17€
❖ Enfant de 12 à 18 ans :	19€

Ce montant est octroyé sous forme d'argent délivré en espèces et d'une épargne pour un futur logement ou garantie locative.

Cette épargne leur est restituée en intégralité à leur sortie de l'ILA s'ils n'ont pas endommagé le logement et s'ils n'ont pas consommé excessivement d'énergie (chauffage, eau, électricité).

L'aide matérielle couvre l'achat de nourriture, de produits d'hygiène ainsi que l'argent de poche hebdomadaire.

En plus de cette aide matérielle, le CPAS prend directement en charge **les frais nécessaires** suivants :

- Déplacements dans le cadre de la procédure d'asile,
- Déplacements dans le cadre de l'aide médicale,
- Déplacements dans le cadre de la scolarité et de l'extrascolaire,
- Charges locatives,
- Vêtements et chaussures sous la forme d'un forfait semestriel de 50€/personne délivré début janvier et juillet,
- Equipements ménagers,
- Interprétariat,
- Cours d'alphabétisation,
- Activités de vacances, stages sportifs,
- Frais médicaux après enquête sociale, paramédicaux, pharmaceutiques, psychiatriques revêtant une nécessité avérée.
- Frais liés à la scolarisation.

## **B. Alphabétisation**

2017 fût une année charnière en ce qui concerne la mise en place de cours de Français Langue Etrangère sur Houffalize. En effet, en plus des tables de conversation de l'@rchipel, le CPAS de HOUFFALIZE a reçu un subside de 39.000€ de la Région wallonne pour la mise en place de cours de FLE (21.000€) et de Citoyenneté (18.000€) dans le cadre de l'Initiative Locale d'Intégration (pour les années 2017-2018).

Les cours de FLE-ILI ont débuté en septembre 2017 à raison de 6h/semaine.

En plus de ceux-ci, la Promotion sociale de Vielsalm a décentralisé un de ses cours de Français Langue Etrangère (FLE) à l'@rchipel à raison de 6h/semaine.

**Cette offre locale de cours de français donnait la possibilité d'apprendre notre langue à raison de 5 demi-journées/ semaine.**

Pour les plus volontaires, il était possible de compléter leur horaire d'apprentissage en fréquentant les cours d'alphabétisation en partenariat avec les ASBL « Lire et Ecrire » et « La TREVE » (Bastogne).

## **C. Scolarité**

Lors d'une arrivée, le délai de scolarisation est de 2 jours.

En 2017, un total de **19 enfants** ont été scolarisés au sein de divers établissements scolaires : l'école communale « Les Lys » à Houffalize, l'Athénée Royal de la Roche et de Houffalize/Bastogne et l'école du Mardasson à Bastogne.

## **D. Suivi médical et pharmaceutique**

Dès leur entrée dans l'ILA houffaloise, il est proposé aux DDA accueillis de se soumettre à un examen médical auprès d'un médecin houffalois de leur choix.

Ensuite et lorsqu'une consultation médicale est nécessaire, ils doivent se présenter au CPAS pour obtenir un réquisitoire par lequel le CPAS s'engage à prendre les frais de la visite en charge, remboursés par le Fédéral.

Sans accord préalable du CPAS, les frais engendrés sont supportés par les DDA eux-mêmes.

Le CPAS fonctionne de la même manière pour les frais pharmaceutiques hormis les médicaments dit « de confort » qui sont à charge des DDA.

Depuis la mise en place de MEDIPRIMA en 2016 (système informatisé qui permet la gestion électronique des décisions de prise en charge de l'aide médicale par les CPAS par le SPP Intégration Sociale) on constate une simplification administrative et un gain de temps.

En 2017, la majorité des personnes accueillies en ILA arrivent avec le statut de réfugié reconnu et très rapidement ils obtiennent le statut BIM auprès d'une mutuelle ou la CAAMI. A partir de ce moment, nous n'intervenons plus que pour le ticket modérateur lorsqu'il y en a un.

## **E. Accompagnement juridique**

Tous les DDA bénéficient de l'aide juridique. Au besoin, le service social prend des dispositions pour qu'un interprète soit présent lors des entrevues avec les avocats.

## **F. Accès au travail**

Après 4 mois d'attente d'une décision du CGRA, certains DDA peuvent travailler s'ils disposent d'un permis de travail modèle C. Ils doivent le signaler aux assistantes sociales qui en réfèrent à FEDASIL.

Suivant l'Arrêté Royal du 30/04/2013 expliquant le cumul de l'aide matérielle et les revenus du travail, les DDA qui travaillent doivent rétrocéder une partie de leur aide hebdomadaire à FEDASIL sur base d'un calcul établi par tranche de revenus.

En 2017, une demandeuse d'asile a travaillé et a accepté de rembourser FEDASIL.

## **4. Evaluation générale**

Après l'afflux massif de 2015 et 2016, nous avons constaté une nette diminution des demandes d'asile en Belgique expliquée par le fait que les migrants sont pris en charge dans des camps en Turquie, Grèce, Italie,... sur base des accords passés entre l'Europe et ces pays du bassin méditerranéen.

Toutes les personnes accueillies en 2017 sont arrivées à HOUFFALIZE avec un statut de réfugié reconnu et/ou réinstallé. Selon le cas, ils avaient 2 ou 6 mois de transition pour rechercher un logement et s'intégrer via le parcours d'intégration.

Plusieurs familles ont recherché et trouvé un logement sur notre commune et semblent vouloir s'y installer durablement. Ceci s'explique certainement d'une part par la dynamique d'intégration mise en place et d'autre part à la collaboration de notre CPAS avec de nombreux bénévoles.

En effet, nous avons la chance de pouvoir compter sur les bénévoles du secteur « Arc-en-Ciel » et autres qui nous aident pour les transports, la traduction, l'accompagnement quotidien des réfugiés, la scolarité, la recherche de logements et le payement en don du 1<sup>er</sup> loyer : au nombre de 11 en 2017 pour une intervention totale de 5.131,01€.

## **5. Bilan financier 2017**

### **RECETTES.**

	<b>2016</b>	<b>2017</b>
Intervention de l'Etat (remboursement mensuel suivant occupation réelle) :	245.102,12	205.622,84
Assurance Soins de santé :	580,80	580,80
Récupérations diverses :	125,00	0
Contribution APE + Ristournes cotisations patronales	13.336,02	5.644,84
Récup. Maribel social	0	10.102,16
<b>TOTAL</b>	<b>259.143,94</b>	<b>221.950,64</b>

### **DEPENSES.**

#### **Frais de personnel.**

	<b>2016</b>	<b>2017</b>
Charges salariales 2ETP affectés (1/2 AS stat ; 1/2 AS APE ; 1/2 employé APE ; + 1/2 ouvrier maintenance APE+ 1gest. parc locatif)	90.458,36	116.955,89

#### **Frais de fonctionnement.**

	<b>2016</b>	<b>2017</b>
Frais de déplacement et séjour du personnel :	132,73	413,47
Frais de téléphone :	645,00	254,14
Frais de formation du personnel :	0	0
Fournitures pour bâtis – cons. directe	2,95	1.347,10
Fournitures administratives :	535,76	1.749,82
Honoraires et indemnités pour expertises	249,57	1.062,35
Frais achats livres et documentation	0	0
Frais Administratifs	0	0
Fournitures techniques pour consommation directe :	55.168,15	41.198,79
Prestations techniques de tiers spécifiques à la fonction :	1.072,46	1.331,35
Assurances diverses (R.C.)	316,60	807,00
Impôts, taxes et redevances diverses spécifiques à la fonction :	1.384,77	1.745,05
Fournitures de combustibles pour le chauffage des bâtiments :	6.441,38	4.935,00
Assurances couvrant les biens immobiliers :	618,66	941,44

Fourniture en eau :	2.521,25	3.306,73
Fourniture d'électricité pour les bâtiments (-note de crédit 2014 -2.325,82)	8.568,45	6.822,81
Loyers et charges locatives des immeubles loués :	6.000,00	6.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>84.333,13</b>	<b>71.913,05</b>

### Dépenses de transferts

	2016	2017
Frais pharmaceutiques non remboursés par le Ministère :	2.958,16	1.792,96
Frais de transport	4.040,20	3.575,10
<b>TOTAL</b>	<b>6.998,36</b>	<b>5.368,06</b>

### Facturation interne

	2016	2017
Remboursement forfaitaire services rendus par l'@rchipel :	12.000,00	12.000,00
Remboursement forfaitaire services rendus par la Garde robe de Jeanne :	3.000,00	3.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>15.000,00</b>	<b>15.000,00</b>

<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>196.789,85</b>	<b>209.237,00</b>
-----------------------	-------------------	-------------------

RECETTES	259.143,94	221.950,64
DEPENSES	196.789,85	209.237,00
<b>BONI ORDINAIRE</b>	<b>62.354,09</b>	<b>12.713,64</b>

<b>Dépenses extraordinaires financées en 2017 par les réserves ILA</b>	
Réparation toitures + zinguerie ILA gendarmerie	12.020,40
Matériel informatique (Q. P. gestionnaire)	500,00
Electroménagers divers	556,90
<b>TOTAL</b>	<b>13.077,30</b>

Réserves ILA au 31/12/2016

→ 60.877,46 €

Réserves ILA au 31/12/2017

60.877,49 €

+12.713,64 € (boni 2017)

- 13.077,30 € (dépenses extra. ILA 2017)

-----

60.513,83 €

**Circulaire du 21/02/2018 (suppression progressive des réserves actuelles et constitution des réserves futures)**

1/ Le CPAS garde 10% des subventions versées en 2017 => 20.562,28 €

2/ Mesure unique règle 75/25 en 2018 : 60.513,83 – 20.562,28 => 39.951,55 €

25% => 9.987,89 € (à dépenser librement en 2018 à l'extraordinaire)

75 % => 29.963,66 € (à restituer à FEDASIL)

NB : Nous avons sollicité FEDASIL afin de rembourser « moins » pour financer les travaux programmés ce printemps à l'ILA de Saint-Roch (+/- 35.000€) -> en attente de la réponse.

## **VII. L'@rchipel (S.I.S. agréé RW)**

### **1. INTRODUCTION**

Une fois de plus, l'année 2017 a été riche. Riche de projets, d'idées, de rencontres, de collaborations mais surtout d'expériences qui font évoluer nos usagers ainsi que notre prise en charge. Nous travaillons l'humain, ce qui est à la fois délicat et enthousiasmant. Nous cherchons perpétuellement la co-construction avec nos usagers pour répondre au plus juste à chacun et nous enrichir de chaque intervention.

L'équipe, composée de Choin Clarisse, Massem Géraldine et Philippe Marie, est renforcée par deux membres du personnel du CPAS Georges Samantha et Verniers Béragère, ainsi que par 9 bénévoles à qui nous devons beaucoup. Ce travail ne serait pas possible sans le soutien du conseil, de la Présidente et de la Directrice, renforcé par l'écoute et l'appui de Nathalie Wenkin notre coordinatrice.

Nous espérons que le petit tour d'horizon qui suit vous permettra de vous faire une idée tangible de notre réalité de travail ainsi que de notre population.

### **2. PRESENTATION DU SERVICE**

#### **A. SERVICE D'INSERTION SOCIALE**

##### a) Cadre juridique

Selon l'article 2 du Décret de juillet 2003 relatif à l'insertion sociale, le SIS sont des services s'adressant à des personnes en situation d'exclusion et développant des actions collectives ou communautaires d'insertion sociale pouvant être :

- préventives, c'est à dire susceptibles d'agir sur les causes de l'exclusion;
- curatives, c'est à dire susceptibles d'agir sur les conséquences de l'exclusion».

Article 4 : Les services et structures visés par le présent décret contribuent, en faveur des personnes en situation d'exclusion, à la réalisation des objectifs suivants :

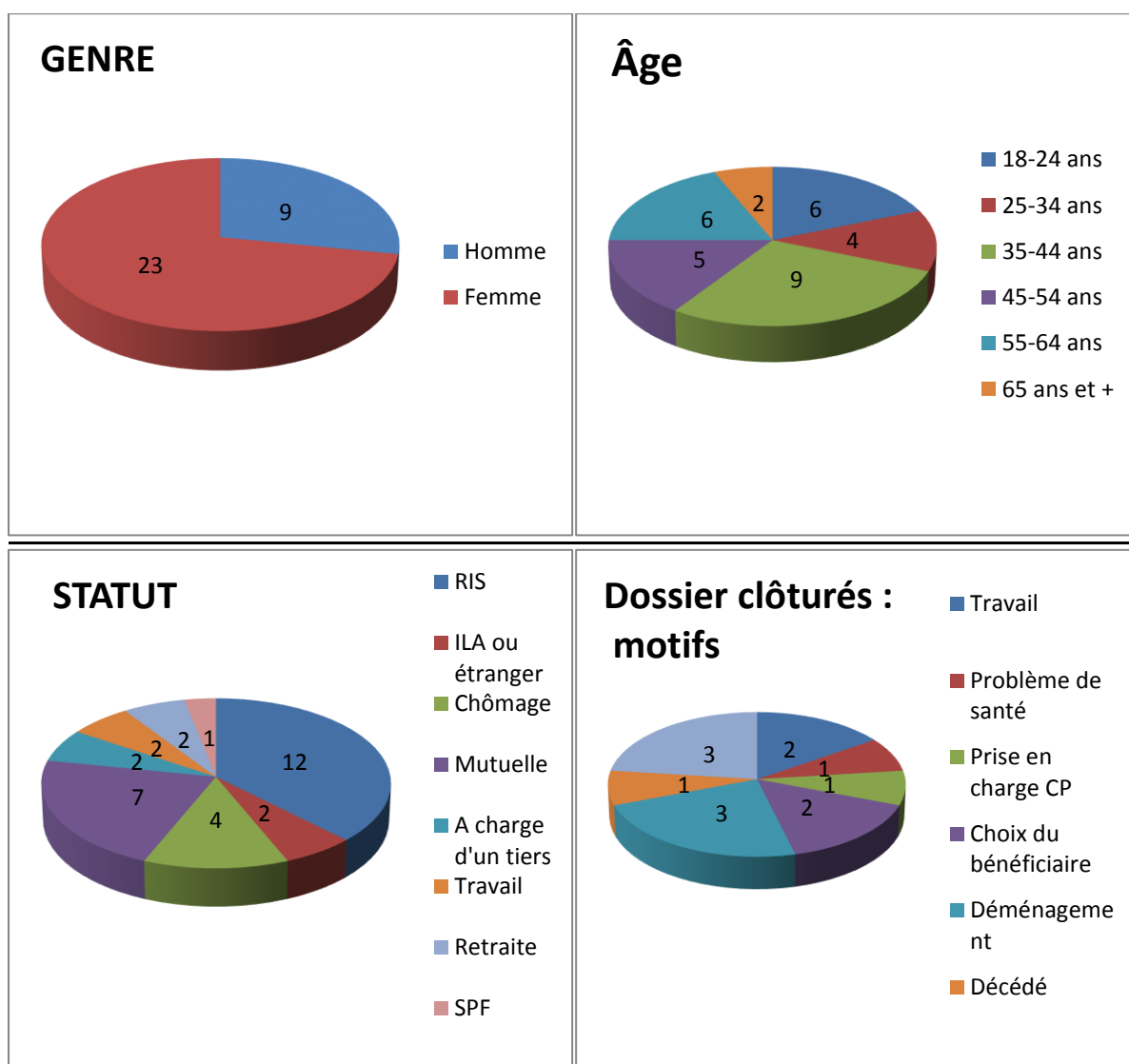
- rompre l'isolement social ;
- permettre une participation à la vie sociale, économique, politique et culturelle, promouvoir la reconnaissance sociale ;
- améliorer le bien-être et la qualité de la vie ;
- favoriser l'autonomie.

b) Objectifs :

En plus des objectifs définis par le cadre légal nous tendons également à :

- Permettre d'acquérir des savoirs, des « savoir-faire » et des « savoir-vivre » ;
- Promouvoir la solidarité et la bienveillance ;
- Proposer une écoute active ;
- Servir de relais avec d'autres services ou institutions si cela est nécessaire.

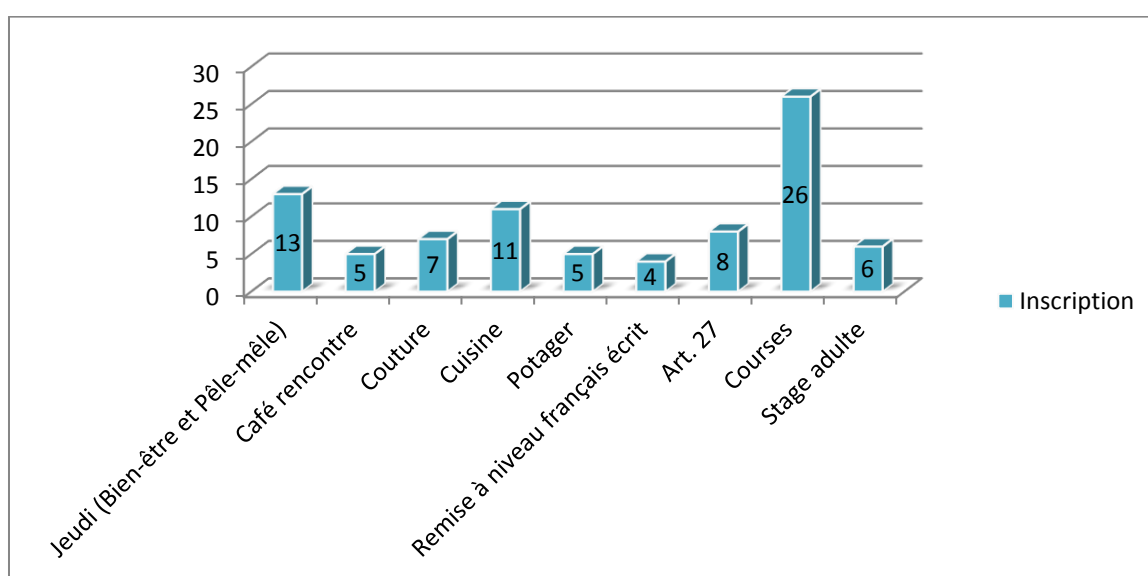
c) Population





d) Ateliers

- Couture;
- Cuisine
- Bien-être;
- Pêle-mêle;
- Café rencontre;
- Potager;
- Remise à niveau en français;
- Article 27
- Courses



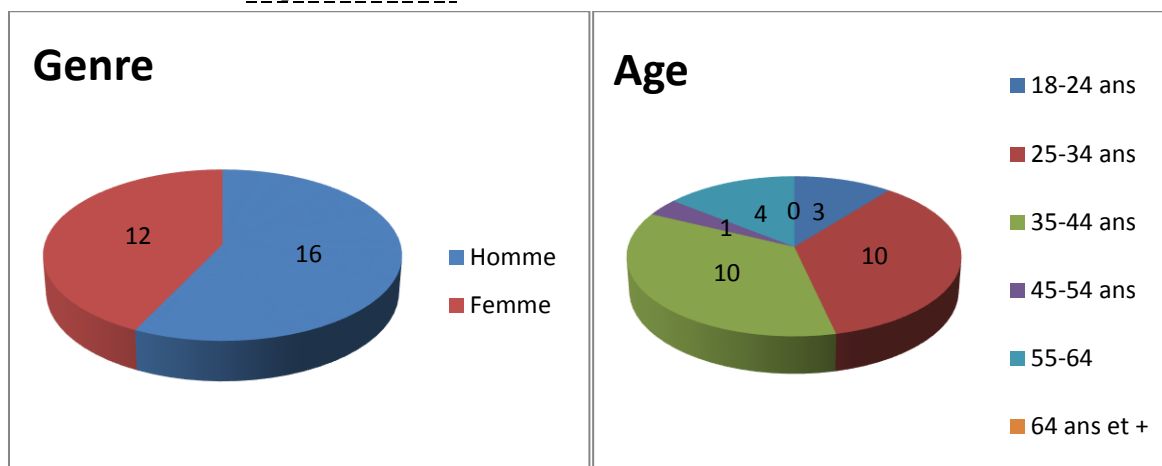
**B. ALPHABETISATION**

Atelier table de conversation

a) Objectifs :

- Apprentissage ou amélioration du français oral par la pratique de la langue ;
- Augmentation de l'estime de soi ;
- Création d'un espace de rencontres, de partages d'expériences ;
- Insertion sociale et à long terme, insertion socioprofessionnelle ;
- Sensibilisation à la citoyenneté ;
- Ouverture aux coutumes et la vie quotidienne en Belgique.

b) Population :



### **C. ESPACE PUBLIC NUMERIQUE**

a) Cadre juridique :

Le label « Espace public numérique de Wallonie » est initié par le gouvernement wallon et porté aujourd'hui par le Ministre du Numérique pour lutter contre l'exclusion numérique et favoriser la participation citoyenne de tous à la société de l'information.

Le label est octroyé aux services de proximité qui déploient des activités d'initiation, d'apprentissage et de médiation aux usages numériques, et qui adhèrent à la charte proposée.

Le label « Espace public numérique de Wallonie » garantit au public :

- une offre adaptée de services : accès, initiation, sensibilisation, formation, médiation ;
- un accompagnement à la fois technologique, pédagogique et humain ;
- une animation professionnelle par un ou plusieurs animateurs qualifiés ;
- une infrastructure et des équipements performants ;
- une politique tarifaire sociale.

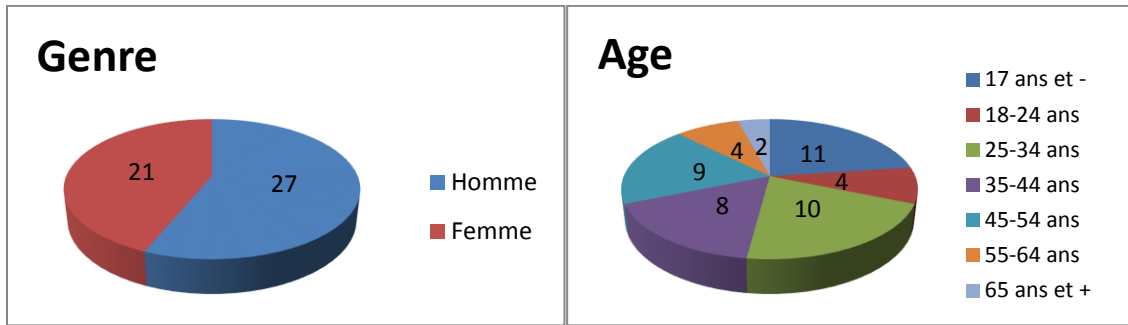
b) Objectifs :

En plus des objectifs définis par le cadre légal nous tendons également à :

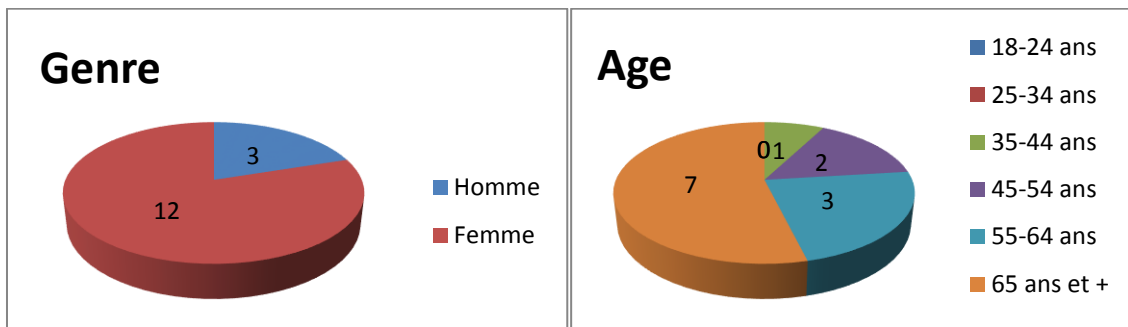
- Créer un espace convivial et de rencontre ;
- Promouvoir la solidarité et la bienveillance ;
- Servir de relais avec d'autres services ou institutions si cela est nécessaire.

c) Population :

o EPN

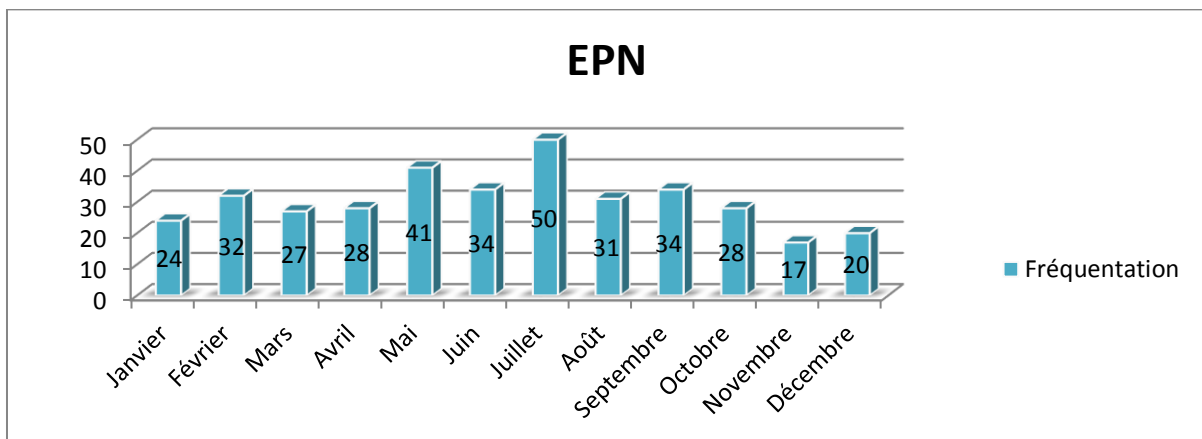


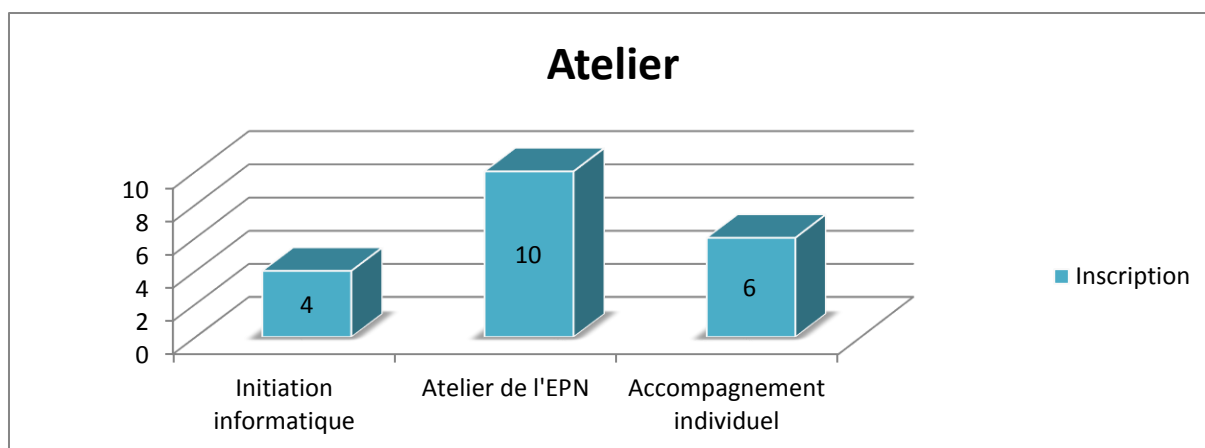
o Atelier



d) Ateliers :

- o Easy-e-space (Accès libre)
- o Initiation informatique
- o @telier de l'EPN
- o Accompagnement individuel





#### **D. PARASCOLAIRE**

##### a) Objectifs :

###### ○ Soutien scolaire :

Dans les milieux précarisés ou en difficultés ainsi que dans la population étrangère, il est souvent compliqué de suivre les enfants dans leur parcours scolaire, dans le suivi des devoirs. C'est suite à ce constat que nous proposons depuis 2008 un soutien scolaire destiné à cette population. Nous accueillons les élèves du primaire et du premier degré du secondaire de l'ensemble des écoles de la commune.

Nous visons à :

- Aider dans les devoirs journaliers ;
- Réexpliquer une matière incomprise, dans le cadre des devoirs ;
- Apprendre à étudier, à faire des résumés, à s'organiser ;
- Être attentif au soin et la présentation ;
- Dédramatiser un échec et reprendre confiance en soi ;
- Se motiver en travaillant en groupe.

L'animatrice et les bénévoles veillent particulièrement à :

- Développer le respect de soi, des autres et du matériel ;
- Favoriser l'expression des élèves et être à l'écoute ;
- Encourager, valoriser et (re)donner confiance ;
- Développer un esprit de groupe et de solidarité ;
- Gérer les conflits de manière non-violente ;
- Encourager l'autonomie et la prise de responsabilité.

###### ○ Stages vacances

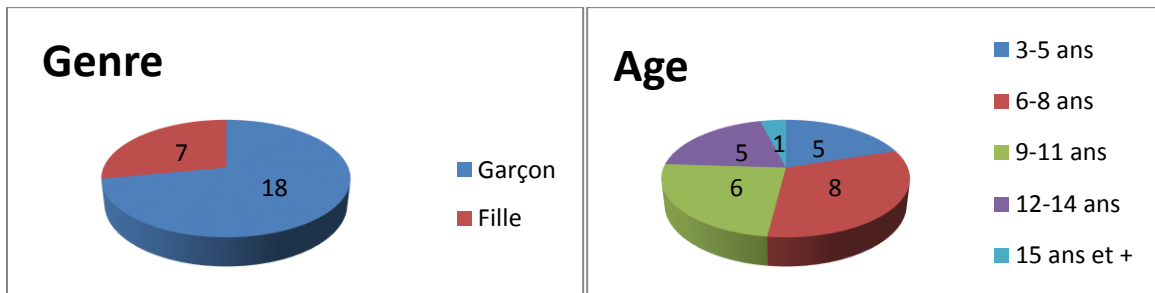
- Proposer des activités ludiques et récréatives ;

- Permettre d’avoir des activités lors des vacances ;
- Améliorer la socialisation en dehors de l’école ;
- Développer des savoirs, « savoir-faire » et « savoir-être » ;
- Sortir les enfants de leur cadre habituel de vie ;
- Apporter de la joie et de la bonne humeur.

Nous veillons, à travers les activités proposées, à développer :

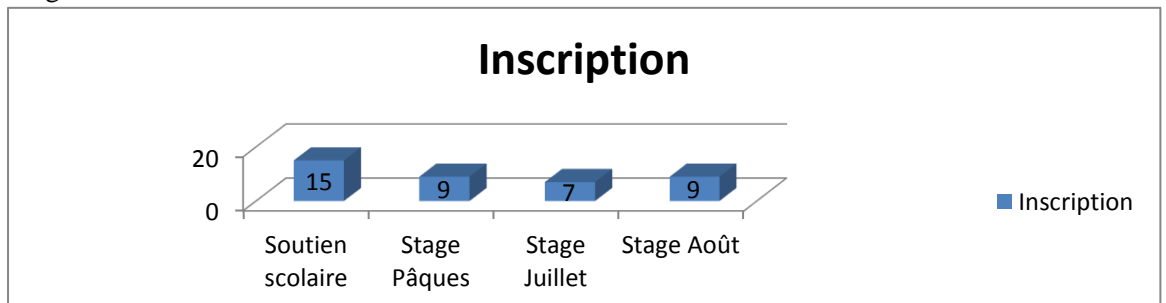
- Le respect de chacun ;
- La solidarité et coopération ;
- La participation à la vie de groupe ;
- La prise de responsabilité ;
- La valorisation des savoirs particuliers de chaque enfant ;
- L’ouverture et la sensibilisation des enfants à des questions telles que la santé, l’environnement, la culture, l’histoire, etc ...
- L’expression de soi.

b) Population :



c) Ateliers :

- Soutien scolaire
- Stages



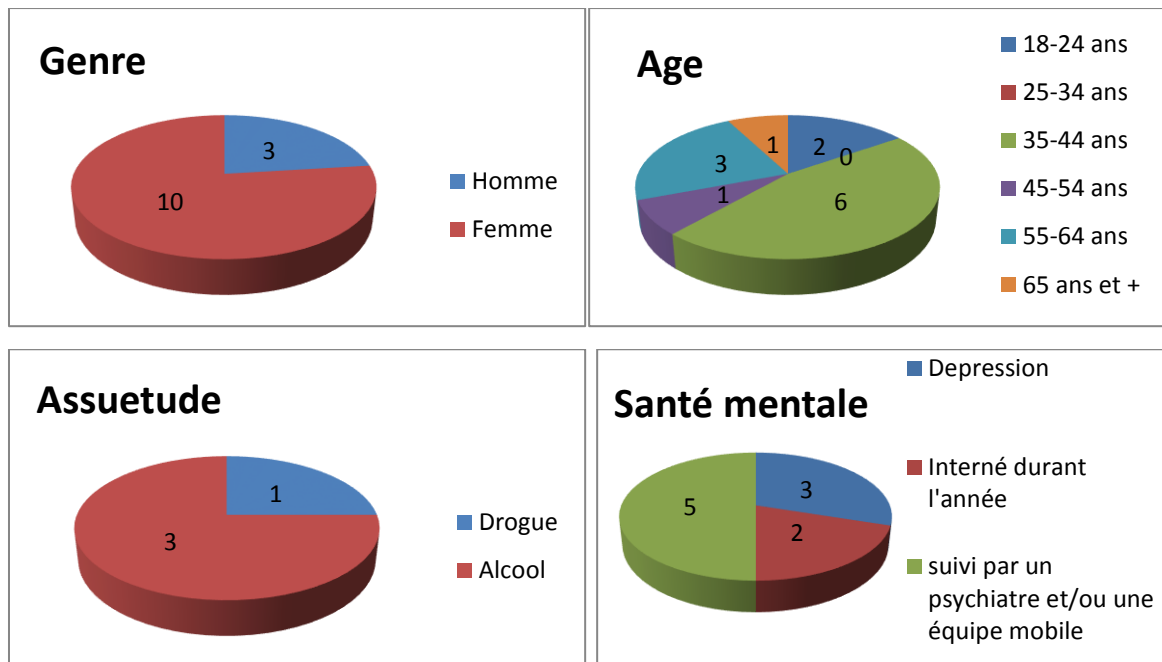
## **E. PROJET ASSUETUDES ET SANTE MENTALE**

La population qui éprouve des difficultés face à l'assuétude ou à un problème relevant de la santé mentale demande un suivi et une écoute particulière. Même si ces personnes trouvent tout à fait leur place au sein de nos ateliers, nous nous devons de leur apporter un accompagnement adapté.

### a) Objectifs :

- Personnaliser les programmes du bénéficiaire en tenant compte de ses spécificités et/ou ses contraintes.
- Briser la solitude et favoriser les échanges sociaux.
- Ecoute bienveillante, conseil et orientation dans leurs démarches ;
- Faire le lien entre le bénéficiaire et le ou les institutions adéquates ;
- Proposer un lieu neutre où le bénéficiaire peut venir «déposer» auprès d'un professionnel ses difficultés, son ras-le-bol, ses espoirs, ses victoires, ... ;

### b) Population :



### c) Collaboration :

Nous travaillons en étroite collaboration avec des services spécialisés afin d'être le plus efficace possible. Ces services sont :

- **SOLAIX** : lieu d'accueil et d'accompagnement psychosocial et médical pour toutes personnes confrontées de près ou de loin à la problématique de consommations de drogues, d'alcools, de médicaments, ... ;

- «Sur la route» : Equipe mobile de Lierneux. Offre une alternative à l'hôpital par le biais d'un accompagnement à domicile ;
- Trait d'union : Service d'accompagnement à domicile.
- Diapason : Equipe mobile de soins et de crise.

## **F. POINT JEUNES**

Installé à l'@rchipel depuis 2015, le « Point Jeunes » a pour ambition d'être un relais entre les jeunes, leurs parents et les différentes institutions. Il se veut référent au niveau de la commune.

### a) Centre de documentations :

Durant les heures d'ouverture de l'@rchipel, les jeunes d'Houffalize (jusque 25 ans) ainsi que leurs parents ont accès à une documentation adaptée à leurs besoins et demandes : études, formations, promotion sociale, vie culturelle sur la commune et aux alentours, prévention, parentalité, contraception,

### b) Action « Job étudiant » :

Pour la 5<sup>ème</sup> édition de cet événement le 2 mars 2017, changement de lieu, les jeunes et leurs parents ont été accueillis à Vayamundo. L'ensemble des activités était donc rassemblé au même endroit, ce qui a amélioré l'accueil et la convivialité. De plus, les participants ont systématiquement fait le tour des activités ce qui n'était pas le cas quand elles étaient dispersées dans Houffalize.

Collaboration toujours efficiente avec Infor-jeunes d'Arlon, l'ADL d'Houffalize – La Roche en Ardenne, Vayamundo et les communes d'Houffalize et de La Roche en Ardenne. Ce qui a permis de recevoir 40 jeunes et 14 accompagnants.

Plusieurs modules étaient proposés :

- Atelier CV ;
- Simulation d'entretien d'embauche ;
- Stand infor-jeunes ;
- Stand CjLg (Centre jeunesse Liège) : pour la formation à l'animation ;
- Offres d'emploi sur la commune d'Houffalize et de La Roche en Ardenne : 124 postes proposés ;
- Rencontre avec certains employeurs : 5 employeurs.

c) Voyage « Erasmus + »:

Après leur séjour en Italie en 2016, c'est au mois de juillet que 25 jeunes Belges et Italiens ont poursuivi leur projet à Filly. Gardant la même thématique, ils ont axé leurs rencontres et échanges sur la consommation responsable, notamment via la nourriture saine, biologique et locale. Ensemble ils ont réfléchi aux possibles « demains » et pris conscience que les actes du quotidien ont un impact direct sur la planète.

Ce projet a été mis en place par le CPAS d'Houffalize et le Miroir Vagabond dans le cadre du programme Erasmus+. Le Miroir Vagabond prend en charge l'organisation et l'animation et Marie Philipe pour l'@rchipel apporte l'appui logistique et administratif.

Cette collaboration sera remise en place pour l'accueil des Serbes et des Français en 2018.

### **3. CONCLUSION :**

Nous entamons 2018 avec enthousiasme, portées par nos usagers et nos succès mais également par les conclusions tirées de ce qui a moins bien marché. Nous nous devons de rester en perpétuelle remise en question pour optimiser notre prise en charge ainsi que pour être au plus près de la réalité de vie de nos usagers qui évolue.

En plus de nos ateliers déjà mis en place en 2017 l'atelier «Mardi ludique» vient renforcer notre programme pour l'année 2018. Passant des jeux de société à la pâtisserie selon les semaines, cet atelier nous offre de nouvelles perspectives pour le travail avec notre public. De plus les projets ponctuels viennent se greffer à l'ensemble : stages enfants, stages adultes, défilé de mode de la garde-robe de Jeanne , accueil des Serbes et des Français à Houffalize dans le cadre d'« Erasmus + ».

Bref l'année 2018 s'annonce bien remplie et sera, nous l'espérons, témoin de petites et de grandes victoires de nos usagers.



#### **4. BILAN FINANCIER 2017.**

##### **RECETTES**

	<b>2016</b>	<b>2017</b>
Activités spécifiques (Récupérations diverses) :	195,00	303,00
Cont. pour pers. APE spécifique (1ETP):	24.199,84	23.462,33
Cont. ONSSAPL-pers. Maribel social (4/5ETP):	30.306,52	35.065,96
Cont. RW : agrément SIS + projet ILI	15.095,92	24.831,53
Subside spécifique Plan Marshall	2.500,00	2.500,00
Interventions ALE dans les charges	1.200,00	1.200,00
FSAS (AS –Educ. 2ETP) – depuis 2016	13.224,00	12.935,39
<b>TOTAL</b>	<b>86.721,28</b>	<b>100.298,21</b>

##### **FACTURATION INTERNE**

	<b>2016</b>	<b>2017</b>
Evaluation forfaitaire services rendus par l'@rchipel à l'LLA. :	12.000,00	12.000,00

<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>98.721,28</b>	<b>112.298,21</b>
-----------------------	------------------	-------------------

##### **DEPENSES**

###### **Frais de personnel.**

	<b>2016</b>	<b>2017</b>
Charge salariale globale (APE – 7.219,89 / Maribel):	84.246,94	95.586,17

###### **Frais de fonctionnement**

	<b>2016</b>	<b>2017</b>
Frais de déplacements :	660,36	458,89
Fournitures administratives :	764,27	974,12
Téléphone, ADSL :	2.479,11	2.493,25
Frais de location et d'entretien du matériel et mob. bur :	8,69	58,88
Frais de gestion du matériel informatique :	914,57	532,35
Médecine du travail :	336,00	336,00
Formation du personnel :	90,00	60,00

Achats livres, document. :	0	0
Fournitures techniques pour consommation directe :	2.058,88	3.984,15
Prestations techniques de tiers spécif. à la fonction :	2.595,38	1.631,60
Frais adm. Geest. Financière	0	43,90
Assurances R.C. et incendie :	75,00	75,00
Fournitures pour bâtiment :	86,40	811,12
Fourniture chauffage :	2.289,55	2.396,26
Fourniture électricité :	1.659,40	271,88
Fourniture pour les véhicules :	406,43	/
Carburant véhicule :	597,87	716,83
Omnium + RC minibus :	1.486,59	1.462,05
Fourniture eau	0	231,85
<b>TOTAL</b>	<b>16.172,50</b>	<b>16.538,13</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>100.419,44</b>	<b>112.124,34</b>

**RESULTAT D'EXPLOITATION :**

	2016	2018
RECETTES	98.721,28	112.298,21
DEPENSES	100.419,44	112.124,34
DEFICIT / BONI	-1.698,16	+173,87

**Dépenses extraordinaires 2017 :**

Installation d'une nouvelle cuisine équipée : **13.816,00€**

## VIII. La Garde-Robe de Jeanne (magasin de seconde main et petit lavoir)

### 1. Bilan financier 2017

#### Recettes.

	2016	2017
Vente de vêtements + petit lavoir :	805,81	2.312,50
Point APE :	1.306,37	1.533,48
<b>Intervention de l'AVIQ pour le personnel</b>	0	<b>6.270,06</b>
Facturation interne ⇒ rétrocession de l'I.L.A. pour services rendus	3.000,00	3.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>5.112,18</b>	<b>13.116,04</b>

#### Dépenses.

	2016	2017
Charge salariale réelle (réduction cot. APE - 3.155,24)	15.428,03	16.464,39
Frais de déplacements du personnel :	8,87	12,77
Fournitures diverses :	259,11	115,15
Téléphone :	144,85	354,38
Fourniture de combustible pour le chauffage :	433,24	919,18
Fourniture d'électricité :	583,93	242,95
<b>TOTAL</b>	<b>16.858,03</b>	<b>18.108,82</b>

	2016	2017
RECETTES	5.112,18	13.116,04
DEPENSES	16.858,03	18.108,82
<b>MALI</b>	<b>11.745,85</b>	<b>4.992,78</b>

A l'extraordinaire, acquisition d'un nouveau séchoir : 549,00€

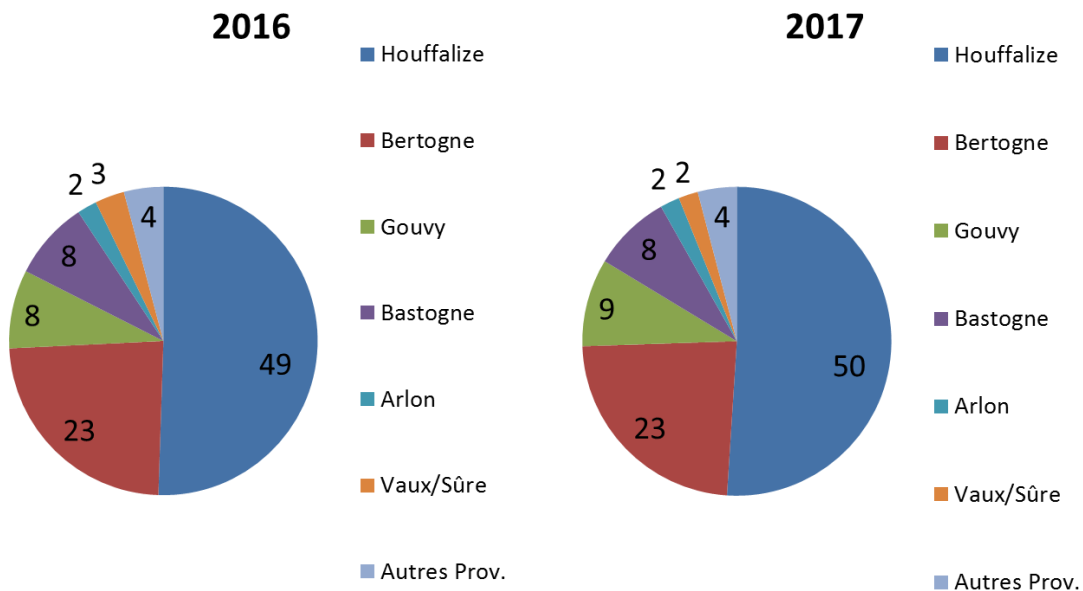
## **IX. La MR-MRS « Louis Palange »**

### **1. MR – MRS « Louis Palange »**

#### **A. Taux d'occupation en 2017**

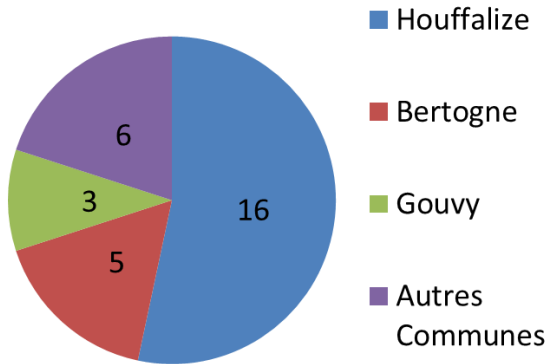
- Taux d'occupation maximum :
  - 97 résidents du 01/04 au 31/05 X 152 jours = 14.744 jours.
  - 98 résidents du 01/06 au 31/12 X 214 jours = 20.972 jours
  - TOTAL → **35.716 JOURS**
  - Journées facturées en 2017 : 35.526 jours soit un taux d'occupation de  $\pm 99,40 \%$ .
  - 190 journées d'inoccupation soit  $\pm 6,5$  jours entre les décès.

#### **B. Répartition des résidents de la MR-MRS « Louis Palange » par commune.**

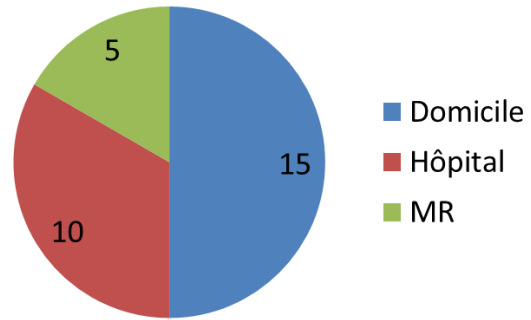


**C. Résidents entrés entre le 1/01 et le 31/12/2017**

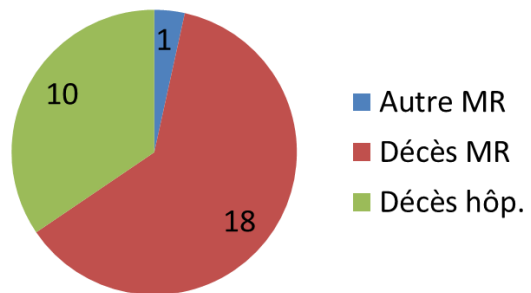
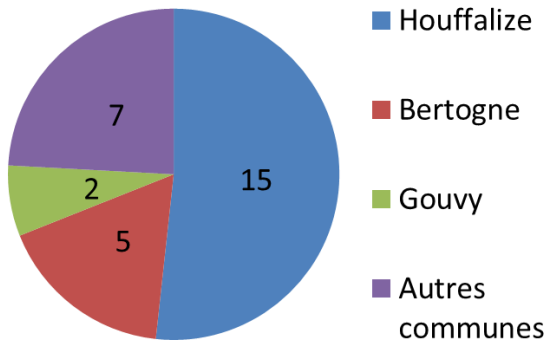
**Nombres**



**Provenance**

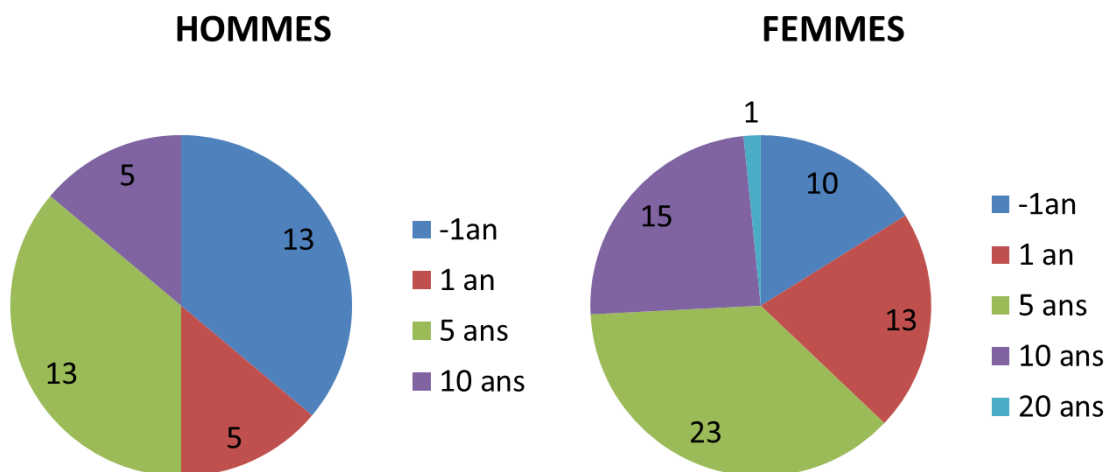


**D. Résidents sortis entre le 1/01 et le 31/12/2017**



## **E. STATISTIQUES D'OCCUPATION**

### **PAR ANCIENNETE ET SEXE**



## **2. Centre d'accueil de jour.**

### **A. Taux d'occupation en 2017.**

#### a) Rappel.

Le prix d'accueil s'élève à :

- 20 € par jour pour les Houffalois
- 22 € par jour pour les résidents non-houffalois

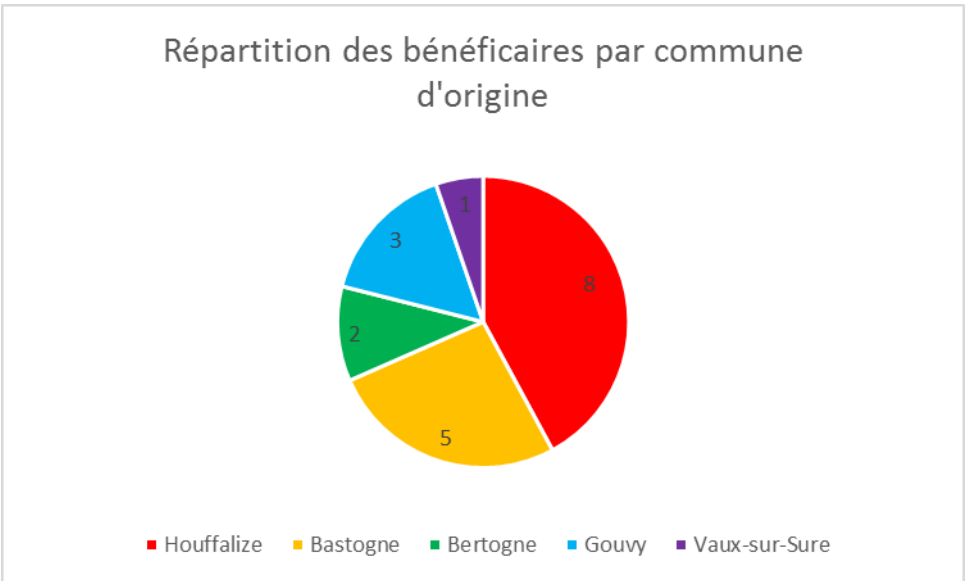
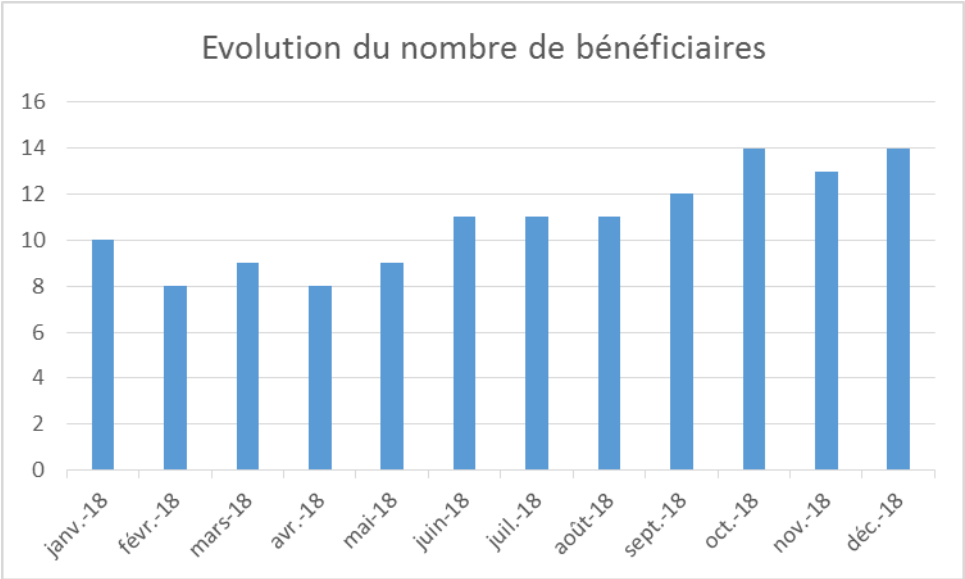
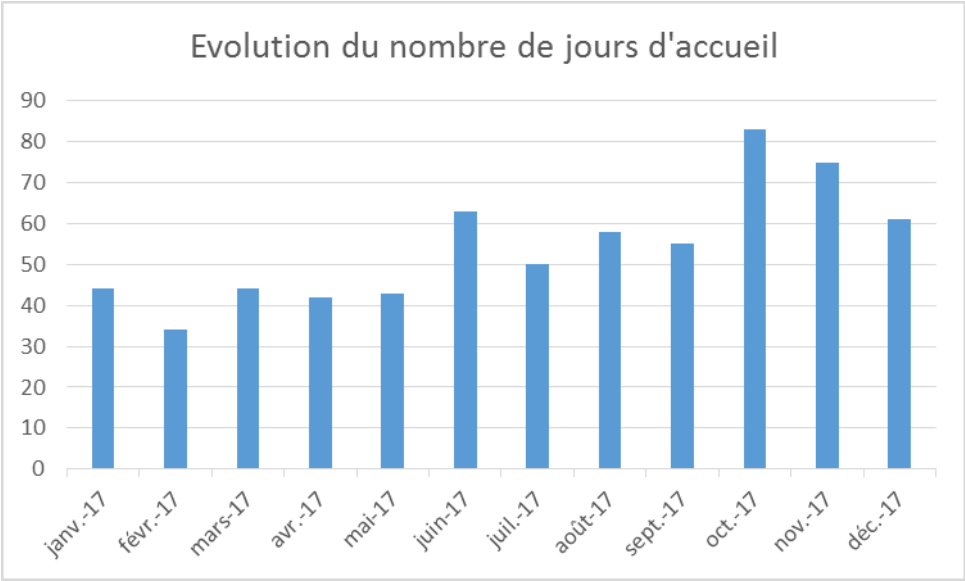
Les résidents peuvent être accueillis de 8h à 18h.

La distribution d'un repas chaud par jour, à midi, est assurée. La possibilité est laissée au résident de prendre les repas du matin et du soir.

#### b) Statistiques

En 2017, le centre d'accueil de jour a accueilli 19 résidents différents pour un nombre total de 652 jours.

On constate une augmentation par rapport à 2016 où on avait recensé 16 bénéficiaires différents pour 531 jours.



### 3. Bilan financier 2017.

#### Note préliminaire.

Le présent document a pour but de vous donner une analyse plus juste de la gestion de la MR-MRS en y intégrant les recettes et les dépenses qui ne sont pas, budgétairement, affectées spécifiquement à cette fonction bien qu'elles lui soient directement imputables

#### DEPENSES

##### Administration générale :

A Frais de personnel affecté partiellement à la gestion de la MR-MRS (1/3 directrice générale+ ½ employée d'administration).

	2016	2017
Charge salariale du personnel administratif (évaluation)	74.188,44	73.866,95
Assurance accident de travail (0,40 %)	296,75	295,47
Traitement et frais directeur financier (1/2)	13.537,58	13.803,52
<b>TOTAL A</b>	<b>88.022,77</b>	<b>87.965,94</b>

##### B Frais de fonctionnement (ventilation).

Frais postaux (1/4)	1.484,76	1.522,56
Remboursement frais de déplacements du personnel (1/2)	251,66	144,70
Fournitures administratives de bureau (1/4 )	1.188,94	1.057,59
Frais de téléphone (1/5)	719,96	862,58
Frais de gestion par informatique (2/3)	22.833,73	23.454,53
Documentation, achats, livres (1/2)	713,77	404,02
Frais de poursuites et procédures	0	0
Cotisations U.V.C.B. (1/2 )	1.733,92	1.788,67
Assurance RC (0,35%)	308,08	258,53
Assurance des véhicules (Omnium missions)	250,00	250,00
Frais admin. gestion financière ½	98,56	64,61
Honoraires et frais d'étude (Publiplan ) 3/4	1.052,70	0
<b>TOTAL B</b>	<b>29.283,38</b>	<b>29.807,79</b>
<b>TOTAL A +B</b>	<b>117.306,15</b>	<b>117.773,73</b>



**Frais de personnel :**

	<b>2016</b>	<b>2017</b>
Traitements A.P.E. (tous services confondus)	850.029,77	818.898,28
Pécules de vacances A.P.E	57.709,22	58.507,30
Cot. Patronales ONSS-APL personnel APE	244.205,48	230.895,25
<b>Ristournes Cot. Patronales</b>	<b>-195.878,27</b>	<b>-189.062,71</b>
Assurance accident de travail	11.876,19	15.077,56
Cot. Service médical du travail	14.322,36	14.206,66
Traitement du personnel administratif (directrice)	62.573,80	62.750,30
Pécules de vacances personnel administratif	4.063,41	4.193,71
Cot. patronales ONSS-APL personnel administratif	9.523,69	9.534,24
Cot. spéciales pension personnel administratif	16.392,05	16.850,46
Traitements personnel entretien	93.886,27	97.996,45
Pécules de vacances personnel entretien	6.968,52	6.653,29
Cot. patronales ONSS-APL personnel entretien	19.326,16	15.032,21
Cot. spéciales pension personnel entretien	15.583,16	26.774,33
Traitements personnel soignant (infirmier/kiné/ergo, éducatrice...)	644.675,87	644.132,82
Pécules de vacances personnel soignant (infirmier/kiné/ergo, éducatrice...)	44.298,45	51.691,16
Cot. patronales ONSS-APL personnel soignant (infirmier/kiné/ergo, éduc...)	177.596,65	131.224,89
Cot. spéciales pension personnel soignant (infirmier/kiné/ergo, éducatrice...)	19.335,81	115.780,72
Traitements personnel auxiliaire soignant	209.503,59	200.369,99
Pécules de vacances personnel auxiliaire soignant	15.830,95	12.768,66
Cot. patronales ONSS-APL personnel auxiliaire soignant	38.573,18	38.437,19
Cot. spéciales pension personnel auxiliaire soignant	43.641,92	40.964,86
Traitements personnel buanderie	28.784,17	32.419,71
Pécules de vacances personnel buanderie	2006,46	2.072,85
Cot. patronales ONSS-APL personnel buanderie	4.322,86	4.466,49
Cot. spéciales pension personnel buanderie	8.248,87	8.510,45
Traitements personnel cuisine	191.286,58	196.234,36
Pécules de vacances personnel de cuisine	12.584,93	12.859,80
Cot. patronales ONSS-APL personnel de cuisine	29.004,09	29.776,49
Cot. spéciales pension personnel de cuisine	50.971,73	51.764,05

Traitements étudiants	16.488,22	16.238,02
Cot. patronales ONSS-APL étudiants	895,29	881,68
Assurance soins de santé ETHIAS	16.093,69	17.340,60
Intervention primes syndicales (3/4)	3.910,20	3.945,00
Cot. service social collectif (3/4)	1.487,18	3.000,00
Cotisation 2 <sup>ème</sup> pilier de pension (4/5)	/	25.851,91
<b>TOTAL</b>	<b>2.770.122,53</b>	<b>2.829.039,03</b>

**Frais de fonctionnement :**

	<b>2016</b>	<b>2017</b>
Frais déplacements-séjours du personnel	1.001,23	1.042,09
Honoraires expertises	0	6.158,33
Fournitures administration pour consommation directe	3.166,90	4.166,00
Frais de correspondance	0	1.640,00
Frais de téléphone	12.618,93	14.734,56
Frais location & entretien matériel et mobilier de bureau	0	0
Frais de gestion et du fonctionnement de l'informatique	4.999,41	3.371,28
Frais de réceptions et représentation	125,00	0
Formation professionnelle du personnel : (hors charges salariales)	2.666,60	4.166,94
Frais documentations/abonnements/achats livres	128,26	300,68
Frais vente, locations spécifiques (télédistribution)	3.755,81	3.518,09
Autres frais administratifs	0	141,94
Fournitures techniques pour consommation directe (cultes, divers...)	2.881,00	1.802,83
Vêtements de travail	2.232,03	2.333,80
Prestations techniques de tiers spécifiques (frais funéraires...)	115,76	0
Assurance responsabilité civile	11.883,94	10.605,34
Frais animation établissement	6.285,10	4.466,22
Achat denrées alimentaires : boissons	146.574,48	153.887,99
Fournitures bât. pour consommation directe (nettoyage, entretien, jardin)	30.645,75	29.861,12
Fourniture combustible pour chauffage central bâtiments :	11.967,91	12.827,16
Prestations de tiers pour bâtiments (protection incendie / réparations div.)	9.529,02	12.699,88
Assurances biens immobiliers (incendie)	3.401,16	3.364,42
Fourniture électricité pour bâtiments	75.874,42	68.872,16

Fourniture gaz pour bâtiments	676,86	189,98
Fourniture eau	24.567,25	24.087,01
Fourniture véhicules pour consommation directe	2.198,59	3.206,03
Fourniture huile & carburants pour véhicules	1.099,49	1.525,54
Assurance couvrant le charroi	1.781,05	1.781,05
Fournitures techn. Pour consommation directe (petits achats soins/incont.)	33.757,48	23.517,55
Prestations techniques de tiers spécifique soins	875,16	869,65
Fournitures techniques pour consommation directe (buanderie)	5.983,36	3.943,89
Prestations techniques de tiers spécifique buanderie	0	0
Fournitures techniques pour consommation directe (cuisine)	4.130,12	5.560,84
Prestations techniques de tiers spécifique cuisine	0	166,37
Honoraires personnel médical / paramédical	8.492,00	9.353,61
<b>TOTAL</b>	<b>413.413,77</b>	<b>412.538,75</b>

**Transferts :**

	<b>2016</b>	<b>2017</b>
Non-valeur :	0	0
<b><u>TOTAL</u></b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Charges annuelles de la dette :**

	<b>2016</b>	<b>2017</b>
Intérêts d'emprunts contractés par le C.P.A.S. :	10.213,54	8.697,58
Amortissement d'emprunts contractés par le C.P.A.S. :	72.816,48	53.323,51
<b>TOTAL</b>	<b>83.030,02</b>	<b>62.021,09</b>

**RECAPITULATION DES DEPENSES :**

	<b>2016</b>	<b>2017</b>
Administration générale :	117.306,15	117.773,73
Frais de personnel :	2.770.122,53	2.829.039,03
Frais de fonctionnement :	413.413,77	412.538,75
Transferts :	0	0
Charges de la dette :	83.030,02	62.021,09
<b>TOTAL</b>	<b>3.383.872,47</b>	<b>3.421.372,60</b>

**RECETTES :**

	<b>2016</b>	<b>2017</b>
Intervention personnel repas	9.324,00	6.767,00
Récupérations diverses (téléphone, morgue, ventes biens occasion, barbecue...)	5.342,25	8.070,97
Intervention des pensionnaires dans les frais d'hébergement	1.200.458,92	1.259.263,18
Interventions Communes conventionnées	34.844,67	44.986,71
Intervention mutuelles et organismes assureurs	1.501.422,58	1.645.358,38
Intervention RW centre de jour	2.655,00	6.048,00
Produits – frais d'hébergement centre de jour	11.278,00	13.656,00
Remboursement dommages par assurance / FMP	15.261,91	777,09
Intervention Etat rémunérations Points APE	147.720,89	139.970,71
Maribel social (ristournes Cot. ONSS) – 4,18 ETP	156.969,53	146.575,71
Subsides Fonds spécial de l'aide sociale MR	21.350,00	21.698,49
Subside FSAS – éduc.	8.794,00	7.904,96
Contribution personnel assurance soins de santé – hospit.	8.551,56	9.424,44
Contribution INAMI : Fin de carrière + 3 <sup>ème</sup> volet	355.468,47	366.327,88
Intervention de l'AWIPH dans la charge salariale	1.240,00	15.943,53
Eté solidaire –Subside R.W.	1.680,00	1.680,00
Subvention Projet Bien Vieillir	/	7.400,00
<b>TOTAL</b>	<b>3.482.361,78</b>	<b>3.701.853,05</b>

**RESULTAT D'EXPLOITATION – exercice propre :**

	<b>2016</b>	<b>2017</b>
<b>RECETTES</b>	<b>3.482.361,78</b>	<b>3.701.853,05</b>
<b>DEPENSES</b>	<b>3.383.872,47</b>	<b>3.421.372,60</b>
<b>BONI</b>	<b>98.489,31</b>	<b>280.480,45</b>

**Exercices antérieurs.**

<u>Dépenses :</u>	Régularisations salaires 2015-2016 :	10.421,12 €
	Fournitures et prestations techniques 2016 :	5.004,94 €
	<b>TOTAL :</b>	<b>15.426,06 €</b>

Recettes :

Récup. AVIQ pour un membre du personnel (4 <sup>e</sup> T/2016) :	4.110,29 €
---	------------

**RESULTAT D'EXPLOITATION – exercices propre + antérieurs :**

	2016	2017
<b>RECETTES</b>	<b>3.485.532,94</b>	<b>3.705.963,34</b>
<b>DEPENSES</b>	<b>3.393.683,45</b>	<b>3.436.798,66</b>
<b>BONI</b>	<b>91.849,49</b>	<b>269.164,64</b>

**DEPENSES EXTRAORDINAIRES 2017.**

- Nouvelle téléphonie + couverture WIFI sur l'ensemble du site : 95.000,00 €  
(Couverture par emprunt)
- Taille-haie / souffleur / chariot cuisine : 1.368,59 €
- Honoraires téléphonie + WIFI : 6.523,11 €
- Chaise de bureau : 234,74 €
- Lits médicalisés + vestiaires : 9.304,32 €
- Photocopieuse + imprimante : 646,38 €
- Nouvelle sono : 839,00 €
- Motomed (kiné) : 3.223,56 €
- Nouvelles chaises roulantes : 867,08 €
- Soulève-malade / boiler / matériel fitness externe : 11.521,85 €

**TOTAL = 34.528,63 €**

Financés sur fonds propres

## **X. Immobilier bâti**

### **1. Situation 2017**

#### **A. Patrimoine propre.**

- MR/MRS « Louis Palange » (pour mémoire).
- Maison sise « Rue de Schaerbeek 15 ».  
Acquise en 2001 - achat et travaux (solde) financés via emprunt + subsides RW pour les logements de transit et/ou d'insertion
  - RDC ► Garde-Robe de Jeanne
  - 1<sup>er</sup> étage ► appartement social 1 chambre  
→ 10 mois d'occupation
  - 2<sup>ème</sup> étage ► appartement social 1 chambre  
→ 7 mois d'occupation
  - 3<sup>ème</sup> étage ► studio  
→ affecté à l'ILA  
  
► chambre d'urgence  
→ occupation ponctuelle
- Immeuble « @rchipel » - rue de Schaerbeek 18-20.  
Acquis en 2006 – Réhabilitation 2007-2008  
Financement sur fonds propres grâce aux boni ILA + subsides RW pour les logements d'insertion et/ou transit
  - -1 ► logement collectif pour 5 personnes  
→ affecté à l'ILA
  - RDC ► @rchipel + ALE
  - 1<sup>er</sup> étage ► 2 appartements sociaux 2 chambres  
→ 1 : 10 mois d'occupation  
→ 2 : 12 mois d'occupation
  - 2<sup>ème</sup> étage ► appartement social 3 chambres  
→ 12 mois d'occupation

- Immeuble « Léonard » - rue Bois des Moines 12.  
Acquis en 2004 – financement sur fonds propres grâce aux boni ILA (3 chambres)  
→ affecté à l'ILA
- Immeuble situé « rue Saint-Roch 37 ».  
Acquis en 2012 – financement sur fonds propres grâce aux boni ILA (2 chambres).  
→ affecté à l'ILA
- Maison « Collin » - Place Roi Albert 11.  
Acquis en 2013 – financement sur fonds propres grâce aux boni ILA
  - RDC ► Ancien point Jeunes
    - 1 appartement social 1 chambre  
→ 4 mois d'occupation
  - Étages ► projet de réhabilitation en cours (ancrage communal)
    - transformation en un logement collectif (transit et/ou insertion) de 4 unités  
(3x1 chambre et 1x2chambres)
- 2 maisons – rue de la Caserne 14  
(Ancienne gendarmerie)  
Acquises fin 2015 – financement via un emprunt.
  - 1<sup>ère</sup> maison 4 chambres  
→ affectée à l'ILA
  - 2<sup>ème</sup> maison 4 chambres (rénovée en 2016)  
→ 11 mois d'occupation

**B. Immeubles gérés par le CPAS mais appartenant à l'Administration Communale.**

- Ancienne école de Boeur  
(mise à disposition en 1996)  
Réhabilitée par le CPAS (subsidés RW + fonds propres)
  - Ancien corps de logis ► appartement 2 chambres  
→ 10 mois d'occupation
  - Ancienne école ► appartement 4 chambres  
→ affecté au co-accueil depuis 10/2014
- Corps de logis de l'école de Mabompré.  
(mise à disposition en 1998)  
Travaux de réhabilitation réalisés par le CPAS sur fonds propres (emprunt)
  - Logement social  
→ 12 mois d'occupation
- Appartement attenant à la Maison des Jeunes de Wibrin (3 chambres)  
Appartement en ordre mis à disposition du CPAS fin 2015.  
→ logement social : 12 mois d'occupation
- Appartement attenant au Foyer culturel de Les Tailles(3 chambres)  
Mise à disposition au 01/05/2016.  
→ 6 mois d'occupation.
- Maison vicariale – Cour de l'Abbaye 4  
Mise à disposition au 25/11/2017.  
→ 1 mois d'occupation



### **C. Immeuble loué par le CPAS.**

- **Immeuble « Jonkeau »** - Bois des Moines 18

Loyer : 500€/mois pour les 3 appartements

Depuis 1992 (location).

- 2 appartements 1 chambre
  - REZ → 12 mois d'occupation
  - 2<sup>ème</sup> étage → 3,5 mois d'occupation
- 1 appartement 2 chambres
  - affecté à l'ILA

## **2. Bilan financier 2017**

### **Remarques préliminaires :**

La charge salariale de notre gestionnaire du parc locatif engagé à ½ ETP en mai 2017 (emploi Maribel) a été imputée à la fonction ILA (837).

Son engagement a permis un suivi rigoureux de nos locataires et une remise en ordre régulière de l'ensemble de nos logements (impact sur les dépenses de fonctionnement.)

### **Recettes.**

	<b>2016</b>	<b>2017</b>
Loyers	34.835,71	41.618,31
Notes de crédit électricité (2013-2015)	0	176,34
<b>TOTAL</b>	<b>34.835,71</b>	<b>41.794,65</b>

### **Dépenses de fonctionnement.**

	<b>2016</b>	<b>2017</b>
Fournitures techniques	3.592,60	7.027,41
Prestations techniques	466,40	1.220,94
Fournitures combustibles	5.480,07	4.939,49
Assurances biens immobiliers	721,62	283,05
Electricité	2.046,96	683,26
Eau	672,26	1.525,34
Loyers et charges locatives	6.000,00	7.100,00
Honoraires et indemnités pour expertises	459,56	0
Frais de déplacements	0	391,77
Fournitures administratives	0	99,85
<b>TOTAL</b>	<b>19.439,47</b>	<b>23.271,11</b>

### **Transferts.**

	<b>2016</b>	<b>2017</b>
Mise en non-valeur	0	0
Charge de la dette	11.273,47	19.467,12

**Récapitulatif.**

	<b>2016</b>	<b>2017</b>
RECETTES	34.835,71	41.794,65
DEPENSES	30.712,94	42.738,23
<b>BONI/MALI</b>	<b>+ 4.122,77</b>	<b>-943,58</b>

**Dépenses extraordinaires en 2017 :**

Achat de mobilier bureau	553,09 €
Honoraire avances Maison Collin	3.811,52 €
Abri de jardin – Boeur	1.199,00 €
Cuisinière à gaz Bois des moines 18 – RDC	257,90 €

-----  
5.821,51 €

**+ Rappel**

Travaux de toiture - gendarmerie financés via le Fonds de réserve extraordinaire ILA	12.020,40 €
---	-------------